

AHMED ATTAF À AMMAN

L'Algérie appelle à une action internationale pour protéger El-Qods

P2



INVESTISSEMENT

Création d'une direction générale dédiée à l'arbitrage international

P4

D'UNE CAPACITÉ DE 1,5 MILLION D'UNITÉS PAR AN

**Inauguration d'une usine
de plaquettes de frein**

P2

FOOT/ EQUIPE NATIONALE

**Le Collège technique examine aujourd'hui
le profil du futur sélectionneur**

P9

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEURRéunion pour la mise
en œuvre de la
stratégie nationale en
matière de l'IA

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé une réunion de coordination consacrée à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'Intelligence artificielle (IA), en présence de représentants de plusieurs ministères et organismes nationaux, indique, mercredi, un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, la première du genre, les participants ont procédé à "la définition des objectifs stratégiques et à l'élaboration des grandes lignes d'un plan d'action commun visant à renforcer la souveraineté technologique et à élargir le recours à l'IA au sein des services publics, à l'instar des expériences internationales pionnières". La réunion s'est clôturée par l'adoption d'une feuille de route axée sur le développement de modèles gouvernementaux souverains d'IA, en open source, la mise à disposition de capacités de calcul intensif via les centres de calcul, ainsi que l'accompagnement des centres de recherche et des start-up afin de leur permettre d'entraîner localement des modèles d'intelligence artificielle. La feuille de route comprend également "la qualification des ressources humaines et le développement des compétences, à travers le lancement de programmes de formation intensifs et innovants en partenariat avec les universités et les établissements de recherche, afin de former les compétences nationales dans les domaines de l'analyse des données et de l'IA générative". Elle prévoit aussi la création d'"un centre de recherche scientifique et d'unités de recherche spécialisées, ainsi que la facilitation du passage de la recherche académique à l'application industrielle, tout en assurant le traitement et le stockage des données administratives et publiques au sein de centres de données nationaux sécurisés", avec un accent particulier sur "une utilisation éthique et fiable des techniques de pointe". Cette réunion de coordination a été couronnée par "la mise en place d'une commission conjointe de suivi chargée de veiller à la mise en œuvre des étapes de la feuille de route, suivant un calendrier défini, à même de garantir la transformation concrète vers une administration publique moderne et intelligente", conclut le communiqué.

R.N

NOUVEAUX
BACHELIERSOuverture des
inscriptions
universitaires
définitives

Les inscriptions universitaires définitives des nouveaux bacheliers session 2026, ont été lancées, mercredi, et se poursuivront jusqu'au 10 août. Dans une déclaration à l'APS, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeljelbar Daoudi, a indiqué que les inscriptions définitives, "ont débuté aujourd'hui à minuit, s'effectueront en ligne et en mode zéro papier et se poursuivront jusqu'au 10 août en cours". Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait précisé "qu'après l'achèvement des procédures d'inscription, l'étudiant obtient directement sa carte virtuelle sur son Smartphone, après s'être acquitté des droits d'inscription, exclusivement au moyen la carte Edahabia, via le site <https://progres.mesrs.dz/webetu> ou en scannant le code QR". Cette carte numérique permettra au nouvel étudiant d'accéder aux différents services et plateformes universitaires numériques, ainsi que de suivre son cursus universitaire.

R.N

D'UNE CAPACITÉ DE 1,5 MILLION D'UNITÉS PAR AN

Inauguration d'une usine
de plaquettes de frein

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, hier mercredi à Alger, à la mise en service d'une usine de production de plaquettes de frein et de leurs accessoires.

Lors de la cérémonie d'inauguration, M. Ghrieb était accompagné d'une délégation ministérielle composée du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, ainsi que de plusieurs responsables et opérateurs économiques. L'inauguration de cette usine située dans la zone industrielle de Reghaïa intervient en application des instructions du président de la République visant à valoriser les biens récupérés dans le cadre des affaires de corruption, à les réintégrer dans le circuit économique national et à les transformer en projets productifs à rentabilité économique, contribuant ainsi à la création de valeur ajoutée, à la génération d'emplois et au soutien de l'investissement national.

Relevant de la Société de maintenance de l'est (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), cette usine est appelée à renforcer les capacités de production nationales, à contribuer à la satisfaction des besoins du marché local, à réduire la facture des importations et à ouvrir des perspectives d'exportation vers les marchés extérieurs.

Elle reflète également la volonté des pouvoirs publics de promouvoir le tissu industriel national, de valoriser les capacités de production et de renforcer la souveraineté économique à travers le soutien à la production locale et l'encouragement de l'investissement dans les secteurs à valeur ajoutée. Cette infrastructure industrielle se veut un acquis important dans le domaine des industries mécaniques, au regard de sa spécialisation dans la fabrication de plaquettes de frein et de leurs accessoires destinés aux voitures et aux camions,

SOUS-TRAITANCE MÉCANIQUE

Signature de deux accords de coopération industrielle

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier mercredi à Alger, la cérémonie de signature de deux accords de coopération industrielle dans le domaine de la sous-traitance mécanique entre la Société de maintenance de l'est (SME), filiale du groupe GICA, et Stellantis El Djazair ainsi que la société IDENET.



conformément aux normes techniques en vigueur.

Selon un exposé présenté lors de la cérémonie d'inauguration, l'usine fabrique 153 modèles, dont 126 destinés aux véhicules légers et 27 aux véhicules lourds, en plus d'autres produits destinés aux tracteurs et à divers équipements. La capacité de production de l'usine est estimée à 1,5 million de plaquettes de frein par an. Le projet, qui permettra la création de plus de 150 emplois, dont 60 emplois directs, vise à répondre aux besoins des unités de fabrication de véhicules et des services après-vente dans toutes les wilayas, l'objectif étant de couvrir entre 30 et 40 % du marché national, avant de s'orienter, à

l'avenir, vers l'élargissement de sa production et le renforcement de ses exportations.

L'usine repose sur le principe de la rationalisation de la consommation énergétique à toutes les étapes de fabrication. Elle dispose d'une chaîne de production intégrée, à commencer par la préparation des matières premières selon les normes de qualité, en passant par les opérations d'usinage, les traitements thermiques et de surface, jusqu'aux opérations de finition, d'emballage et de conditionnement, garantissant ainsi la fabrication de plaquettes de frein conformes aux spécifications techniques.

R.N

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de l'inauguration par le Premier ministre, de l'usine de production de plaquettes de frein et de leurs accessoires, relevant de la SME, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, du ministre des Finances, M.

Abdelkrim Bouzred, ainsi que de plusieurs responsables et opérateurs économiques. Ces deux accords s'inscrivent dans le cadre du développement des partenariats économiques, du soutien à la sous-traitance industrielle et du renforcement du positionnement du produit national sur le marché local.

R.N

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

La Protection civile évalue les opérations d'appui aérien

La Direction générale de la Protection civile a tenu, mercredi, une réunion d'évaluation consacrée au bilan des opérations d'appui aérien menées durant le mois de juillet dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt. Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer les performances opérationnelles, de tirer les enseignements des interventions réalisées et de renforcer la préparation du dispositif de lutte contre les feux pour le reste de la saison estivale.

Selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile, la réunion s'est déroulée à l'Unité nationale de formation et d'intervention de Dar El Beïda (Alger). Elle a été présidée par le directeur de l'Organisation et de la Coordination des opérations, en présence de cadres de la Direction générale de la Protection civile, de représentants du Groupement aérien de la Protection civile, du commandant de l'Unité nationale de formation et d'intervention, ainsi que de représentants du Groupe Tassili des travaux aériens.

Les participants ont procédé à une évaluation des différents aspects des opérations d'appui

aérien ayant accompagné les interventions des équipes de lutte contre les incendies au cours des dernières semaines. Les discussions ont porté sur le bilan opérationnel, l'analyse des volets organisationnels et logistiques, ainsi que sur le niveau de coordination entre les différents intervenants, tant au niveau du commandement que de l'exécution sur le terrain.

La réunion a également permis d'examiner l'efficacité des moyens aériens dans le soutien aux équipes terrestres, en particulier dans les zones montagneuses et forestières difficiles d'accès. Les participants ont en outre analysé les principaux défis rencontrés par les équipes d'intervention durant la période de forte activité des incendies, notamment la propagation rapide des flammes, les conditions météorologiques et la nature accidentée des terrains. Les intervenants ont souligné l'importance d'une évaluation régulière des performances opérationnelles, considérée comme un outil essentiel pour améliorer les méthodes d'intervention et renforcer la coordination entre les différents services. L'objectif est de réduire les

délais de réponse, d'accroître l'efficacité des opérations de lutte contre les incendies et de limiter les pertes humaines, matérielles et environnementales. La rencontre a également favorisé un échange d'expériences entre les différents acteurs concernés et a débouché sur plusieurs propositions et recommandations visant à perfectionner les mécanismes d'intervention aérienne, à améliorer la coordination entre les moyens aériens et les équipes terrestres, ainsi qu'à renforcer la préparation des ressources humaines et des équipements afin d'assurer une réponse plus rapide et plus efficace face aux incendies.

La Direction générale de la Protection civile a rappelé que l'évaluation continue des opérations de terrain constitue un pilier essentiel de l'amélioration des performances. Elle a souligné que l'adoption d'une démarche d'amélioration continue et le renforcement de la coordination entre l'ensemble des partenaires contribuent à mettre en place un dispositif d'intervention plus performant et plus résilient face aux différents risques.

R.N

AHMED ATTAF À AMMAN

L'Algérie appelle à une action internationale pour protéger El-Qods

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a appelé hier mercredi à Amman (Jordanie) à renforcer l'action politique et diplomatique collective afin de faire face aux mesures susceptibles de modifier le statut historique et juridique ainsi que la composition démographique d'El-Qods.

Intervenant lors de la « réunion ministérielle de soutien à El-Qods et ses lieux saints », le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé l'attachement constant de l'Algérie à la cause palestinienne et son soutien aux efforts visant à protéger la ville sainte contre ce qu'il a qualifié d'atteintes et de tentatives visant son identité arabe, islamique et chrétienne.

Ahmed Attaf a présenté trois axes prioritaires pour préserver El-Qods. Le premier consiste à intensifier les démarches politiques et diplomatiques afin de contrer toute initiative unilatérale visant à changer le statut de la ville ou à modifier sa réalité démographique. Il a également insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à empêcher le transfert des missions diplomatiques vers El-Qods, rappelant que la ville est reconnue par l'Algérie comme la capitale de l'État de Palestine.

Le deuxième axe porte sur la préservation du statut historique et juridique des lieux saints musulmans et chrétiens. Dans ce cadre, le ministre a souligné l'importance du rôle de la tutelle hachémite sur ces lieux, considérée comme un facteur essentiel pour préserver leur identité et garantir la liberté de culte. Le troisième volet concerne le renforcement de la résilience des habitants d'El-Qods à travers le soutien aux institutions palestiniennes présentes dans la ville. Pour M. Attaf, permettre à ces structures de poursuivre leurs missions contribue au maintien de la présence palestinienne et à la sauvegarde de l'identité culturelle et religieuse de la cité.

Le ministre algérien a estimé que la situation



actuelle d'El-Qods et de la cause palestinienne représente une étape « délicate et charnière », constituant un véritable test pour la capacité des pays arabes et islamiques à coordonner leurs actions face aux défis actuels.

Ahmed Attaf a conclu en appelant à être « à la hauteur des exigences de ce tournant décisif » et des aspirations du peuple palestinien, qu'il a qualifié de détenteur du droit et porteur de la cause nationale palestinienne.

À l'issue de la réunion, les participants ont adopté une déclaration commune condamnant les pratiques et violations visant El-Qods et ses lieux saints. Ils ont appelé à intensifier les initiatives et à coordonner les efforts afin

de défendre la ville et de soutenir le peuple palestinien.

Cette rencontre a réuni les membres du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale face aux politiques et mesures israéliennes dans la ville occupée d'El-Qods, ainsi que des représentants de l'Indonésie, du Pakistan, de la Turquie et de la Malaisie. Elle intervient dans un contexte marqué, selon les participants, par une intensification des violations visant la ville sainte, notamment les incursions de colons dans la mosquée Al-Aqsa et les mesures considérées comme portant atteinte à son statut historique et juridique.

Synthèse : Sid Ali

Après la noyade de quatre adolescents à Sétif

L'Intérieur appelle les familles à la vigilance

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a appelé les familles à renforcer leur vigilance face aux dangers liés à la baignade dans les retenues d'eau, les barrages et les bassins non aménagés, après un nouveau drame ayant coûté la vie à quatre adolescents dans la wilaya de Sétif.

Dans un communiqué, le département ministériel a rappelé que ces espaces représentent un « danger réel pour la sécurité des enfants », en raison notamment de leur profondeur, de l'absence de surveillance et de la difficulté à évaluer les risques qu'ils présentent. Il a insisté sur la nécessité d'une surveillance permanente des enfants à proximité des plans d'eau et sur l'interdiction stricte de toute baignade dans les sites non autorisés ou non sécurisés.

Le ministère a également appelé à intensifier les actions de sensibilisation auprès des jeunes, en les informant des dangers liés à ces zones, notamment la présence de vase, les variations imprévisibles de profondeur et les risques d'aspiration pouvant entraîner des noyades.

Cet appel intervient après le décès tragique, lundi, de quatre adolescents âgés de 14 à 16 ans dans la commune d'Aïn El Hadjar, au sud de la wilaya de Sétif. Les victimes se sont noyées alors qu'elles se baignaient dans un bassin d'aquaculture situé au douar Remada. Les équipes de la Protection civile, soutenues par une brigade de plongeurs et des unités spécialisées dans les interventions en milieux difficiles, ont repêché les corps dans un bassin d'environ 15 mètres de profondeur, en coordi-

nation avec les services de la Gendarmerie nationale.

Ce drame remet une nouvelle fois en lumière les risques liés à la fréquentation des plans d'eau interdits durant la période estivale. Chaque année, les fortes chaleurs poussent de nombreux jeunes à rechercher des lieux de baignade alternatifs, tels que les retenues collinaires, les barrages ou les bassins d'irrigation, souvent dépourvus de dispositifs de sécurité. Le ministère de l'Intérieur a souligné que la protection des vies humaines constitue une responsabilité collective, appelant à une mobilisation conjointe des familles, des associations locales et des services concernés afin de limiter les accidents et préserver la sécurité des citoyens tout au long de la saison estivale.

R.N

CRISE DE CEUTA

L'accusateur de l'Algérie est un agent du Makhzen

À la suite de l'afflux de jeunes Marocains vers l'enclave espagnole de Ceuta, les autorités marocaines ont été confrontées à de vives critiques sur la gestion de cette crise migratoire. Plutôt que d'en assumer les causes, elles ont cherché à attribuer la responsabilité à l'Algérie.

Dans cette optique, plusieurs voix proches des positions de Rabat ont relayé l'idée d'une implication algérienne. Sur la chaîne française CNews, un intervenant a ainsi affirmé, sans apporter d'éléments de preuve, que 60 % des jeunes ayant tenté de rejoindre Ceuta étaient de nationalité algérienne. Cette thèse a ensuite été reprise par l'écrivain Tahar Ben Jelloun, qui a également évoqué une supposée opération orchestrée depuis Alger, accusant les autorités algériennes d'avoir déclenché une « invasion migratoire » à travers une prétendue manipulation des réseaux sociaux.

Ces accusations s'appuient notamment sur un rapport rédigé par José María Chema Gil Garre, présenté comme spécialiste des questions de sécurité. Dans ce document, il évoque l'existence d'un « acteur opérationnel algérien » qui serait à l'origine des événements de Ceuta. Cette analyse est toutefois vivement contestée. Le journaliste espagnol Ignacio Cembrero, spécialiste reconnu du Maghreb, rappelle que José María Chema Gil Garre a déjà été associé à la défense des positions marocaines sur le dossier du Sahara occidental. Sur le réseau social X, Cembrero souligne que son nom figurait dans des documents confidentiels divulgués en 2014, selon lesquels les services de renseignement extérieurs marocains (DGED) l'avaient sollicité pour défendre les intérêts de Rabat devant la commission de décolonisation des Nations unies. Selon le journaliste, le Maroc aurait également mobilisé plusieurs chroniqueurs en France et en Espagne afin de relayer cette lecture des événements.

Le rapport de 70 pages de Gil Garre, élaboré à partir de sources ouvertes, a également été critiqué par Akram Khariif, fondateur du site spécialisé Mena Défense. Repris par Maghreb Émergent, ce dernier relève plusieurs faiblesses méthodologiques. Il souligne notamment que les numéros de téléphone présentés comme des preuves sont entièrement masqués, rendant toute vérification impossible. Il évoque aussi des erreurs techniques, comme l'attribution erronée d'un numéro commençant par « 06 » à l'opérateur Djazzy, ainsi que diverses incohérences chronologiques.

Les détracteurs de cette thèse estiment, par ailleurs, que le scénario avancé manque de crédibilité. Ils jugent peu plausible que des milliers d'Algériens aient pu franchir une frontière terrestre fermée entre les deux pays avant de traverser le territoire marocain pour rejoindre Ceuta. Ils contestent également l'idée d'une manipulation de la jeunesse marocaine depuis l'Algérie.

Pour les auteurs de ces critiques, cette stratégie de communication permettrait avant tout d'éviter un débat sur les causes profondes de l'émigration des jeunes Marocains ou sur une éventuelle instrumentalisation des flux migratoires dans les relations entre Rabat et Madrid.

Dans cette lecture, la désignation de l'Algérie comme responsable constituerait une manière de détourner l'attention des difficultés internes et des critiques adressées aux autorités marocaines.

Ab.N

SALUÉE PAR PARIS

Arrestation en Algérie d'un suspect clé de la DZ Mafia

Les autorités algériennes ont arrêté Mehdi Laribi, présenté comme l'un des principaux suspects liés au réseau criminel « DZ Mafia », actif principalement à Marseille et dans le sud-est de la France. Cette interpellation a été saluée par Paris comme un signal positif de la coopération judiciaire entre l'Algérie et la France dans la lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue.

Selon des sources judiciaires françaises rapportées hier mercredi par plusieurs médias, Laribi, qui possède les nationalités algérienne et française, a été ar-

rêté en Algérie fin juillet avant d'être placé sous contrôle judiciaire. Originaire de Marseille, fief présumé du réseau, il était recherché dans le cadre d'une enquête visant les dirigeants présumés de cette organisation criminelle.

Le ministre français de la Justice, Gérard Darmanin, a confirmé cette arrestation et remercié les autorités algériennes pour leur collaboration avec les instances judiciaires françaises spécialisées dans la lutte contre la criminalité organisée. Cette opération intervient après sa visite en Algérie, consacrée notamment au

renforcement de la coopération judiciaire entre les deux pays.

L'arrestation de Mehdi Laribi met fin à plusieurs années durant lesquelles il était resté hors de portée des autorités françaises, qui soupçonnaient sa présence en Algérie. Elle s'inscrit dans le cadre de l'enquête dite « Opération Octopus », menée à Marseille contre les responsables présumés de la DZ Mafia. En mars dernier, une importante opération mobilisant près de 900 gendarmes avait permis l'arrestation d'une quarantaine de personnes.

Malgré les tensions diploma-

tiques entre Alger et Paris, les échanges judiciaires se sont poursuivis sur ce dossier. La DZ Mafia, apparue dans les quartiers nord de Marseille, s'est imposée ces dernières années comme un réseau influent du trafic de stupéfiants, avec des activités qui se seraient étendues à l'extorsion et au racket. Selon des spécialistes, son fonctionnement repose sur des groupes liés entre eux plutôt que sur une organisation pyramidale classique, avec un recours important aux réseaux sociaux pour le recrutement et la communication.

R.N

MINES

L'Algérie disposée à partager son expertise avec le Soudan

Le ministre des Mines et des Industries minières, M. Mourad Hanifi, a reçu, mardi, l'ambassadeur soudanais, M. Abdelhafid El-Awad Sid Ahmed El-Fekki, auquel il a fait part de la disponibilité de l'Algérie à partager son expertise dans le secteur avec le Soudan, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la recherche et de l'exploration minières, de la cartographie géologique pour identifier et développer les gisements souterrains prometteurs et de la valorisation des ressources minières, en accordant la plus grande importance au développement des industries de transformation au niveau local, afin d'accroître leur valeur ajoutée.

Les deux parties ont également évoqué la qualification technique à travers l'accompagnement et la formation des cadres et ingénieurs soudanais au sein des écoles et instituts algériens spécialisés en génie minier, en sus de la gouvernance, de l'encadrement et de la modernisation des organismes minières, selon la même source.

Pour concrétiser ces axes opérationnels sur le terrain, les deux parties sont convenues d'établir des passerelles et des cadres de coopération entre les organismes et établissements minières homologues, ainsi qu'entre les entreprises opérant dans ce secteur dans les deux pays, afin d'étudier les opportunités de partenariat disponibles et les possibilités de transfert de connaissances.

A cette occasion, M. Hanifi a rappelé "la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à promouvoir le secteur des mines pour en faire un pilier stratégique de la diversification de l'économie nationale et de la création de richesse hors hydrocarbures", réaffirmant "la pleine disponibilité de l'Algérie à mettre son expérience pionnière et sa longue expertise dans le domaine minier au service des frères soudanais".

Il a, dans ce cadre, évoqué les facilités prévues dans la nouvelle loi régissant les activités minières, qui renforce l'attractivité des investissements, à travers la protection des investisseurs, la garantie de la transparence grâce à la numérisation et la simplification des procédures administratives liées à l'octroi des autorisations, afin d'encourager les entreprises internationales et locales.

De son côté, l'ambassadeur soudanais a salué les réformes opérées et la vision du Gouvernement algérien, indiquant que son pays souhaite tirer parti de l'expérience, des expertises et du savoir-faire algériens, à travers des échanges institutionnels directs débouchant sur des partenariats minières durables. Au terme de cette rencontre, "les deux parties ont réaffirmé leur engagement à accélérer la mise en place de mécanismes visant à établir des partenariats au service des intérêts des deux pays et peuples frères", conclut le communiqué du ministère.

R.E

INVESTISSEMENT

Création d'une direction générale dédiée à l'arbitrage international

Un décret exécutif a été publié au Journal officiel (JO) n 56 portant création, auprès des services du Premier ministre, d'une direction générale dédiée à l'arbitrage international.

Selon ce décret, 26-270, signé le 1er août en cours par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, il est créé au sein des services du Premier ministre ou du chef du gouvernement, selon le cas, une direction générale compétente, exclusivement, en matière d'arbitrage international. Cette direction s'occupe des litiges internationaux liés à l'investissement, c'est-à-dire tout différend de nature juridique né entre l'Etat, d'une part, et un investisseur étranger, d'autre part, portant sur un investissement protégé par un traité international, une législation nationale ou un contrat d'investissement.

La direction est chargée, dans ce cadre, de définir et de suivre la mise en oeuvre des axes majeurs de la politique nationale en matière d'arbitrage international, tant pour les différends impliquant l'Etat, les collectivités locales ou les organismes et établissements publics qui leur sont rattachés en matière d'investissement, que pour les différends à caractère commercial concernant les organismes publics et collectivités locales lorsqu'une des parties est étrangère.

Elle représente l'Etat et défend ses intérêts dans les procédures de règlement à l'amiable des différends l'opposant aux investisseurs étrangers, ainsi que dans les litiges devant les instances d'arbitrage international, qu'elles soient insti-

CYBERSÉCURITÉ

La Banque nationale d'Algérie alerte sur une fausse application

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a mis en garde, hier mercredi, ses clients contre une plateforme électronique frauduleuse usurpant l'identité de son application officielle. Selon la banque, cette plateforme vise à tromper les utilisateurs afin de s'approprier leurs données personnelles et bancaires. Elle les appelle à faire preuve de la plus grande vigilance et à ne télécharger aucune application ni à accéder à des liens provenant de sources autres que les canaux officiels de la banque. Dans un communiqué, la BNA précise que le lien circulant sur certaines

plateformes en ligne, illustré par une capture d'écran jointe à son avertissement, n'a aucun lien avec la Banque nationale d'Algérie ni avec son application officielle. Elle souligne que ce lien a pour seul objectif de piéger les utilisateurs et de collecter frauduleusement leurs informations sensibles. La banque insiste sur l'importance de vérifier systématiquement la provenance de toute application avant son téléchargement ou son utilisation. Elle recommande de recourir exclusivement aux plateformes officielles agréées et de ne jamais saisir de données bancaires ou d'in-

formations personnelles sur des sites ou des applications dont l'origine n'est pas clairement identifiée.

La BNA appelle également ses clients à ne communiquer à personne leurs mots de passe ni les codes de vérification reçus par SMS ou via des applications d'authentification, quel que soit l'interlocuteur ou la qualité qu'il prétend avoir. Elle rappelle que les établissements bancaires ne demandent jamais ce type d'informations par téléphone, par courrier électronique ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

R.E

ALLOCATION TOURISTIQUE

La révision ou d'annulation des nouvelles mesures ne sont pas à l'ordre du jour

Le ministère des Finances a démenti, hier mercredi, dans un communiqué, les informations relayées par certaines pages sur les réseaux sociaux faisant état d'une éventuelle révision ou annulation des nouvelles mesures relatives à l'allocation touristique et d'un retour au système précédent. A ce propos, le minis-

tère a précisé que le document diffusé et qui lui est attribué "est un faux, dénué de tout fondement", précisant qu'il n'émane d'aucun de ses services. Le ministère souligne également que l'ensemble des communiqués et informations officiels ayant trait à ses missions et à ses attributions sont publiés exclusivement via ses

canaux de communication officiels, ajoute la même source. Les citoyens et les médias sont invités à faire preuve de vigilance, à ne pas relayer ni republier des informations ou des documents non authentifiés, et à s'en remettre aux sources officielles pour s'informer, ajoute la même source. "Le ministère des Finances se

réserve le droit d'engager toutes les procédures judiciaires nécessaires contre toute personne ayant élaboré, publié ou diffusé de faux documents de nature à induire l'opinion publique en erreur ou à porter atteinte à la crédibilité des institutions de l'Etat", conclut le communiqué.

R.E





BEJAIA

Convention cadre de coopération entre le CRTAA et l'université Abderrahmane Mira



Une convention cadre de coopération a été conclue, mardi, entre le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) et l'université Abderrahmane Mira de Bejaia, en vue de renforcer les synergies et développer la recherche scientifique.

La directrice du CRTAA, Pr Nawal Boucherba, a indiqué, à l'ouverture de la cérémonie de la signature de la convention qui s'est tenue au siège du centre de recherche, que l'objet de cette initiative vise à concrétiser la "coopération scientifique, technologique et pédagogique entre le CRTAA et l'université de Bejaia".

Elle porte également sur l'encadrement pédagogique des étudiants et des doctorants et l'organisation commune de manifestations scientifiques, ainsi que la mutualisation des ressources dont disposent les signataires de la convention, a-t-elle ajouté.

Pr Boucherba a mis l'accent sur l'intérêt qu'accordent les partenaires du CRTAA, notamment au développement de la recherche scientifique et au renforcement des synergies entre l'université, les centres de recherche et les acteurs du secteur socio-économique.

Pour sa part, le recteur de l'université de Bejaia, Pr Beniaiche Abdelkrim, a souligné

l'importance de la collaboration entre les deux parties, estimant que la réussite du Centre de recherche dépend de celle de l'université. Il a affirmé que l'université constitue un "apport essentiel" en matière d'étudiants dans les unités de recherche, ajoutant que la dynamique doit s'opérer entre le CRTAA et l'Université de Bejaia.

La cérémonie de la signature de la convention s'est achevée par une visite du laboratoire d'accréditation des huiles végétales, dont l'ouverture est prévue prochainement. Cette structure permettra la valorisation des résultats de recherche des chercheurs du CRTAA, note Pr Boucherba.

TÉBESSA

138 paramédicaux de la promotion 2026 affectés dans des postes

Pas moins de 138 diplômés de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (promotion 2026) ont été affectés dans des postes à travers les établissements sanitaires de la wilaya de Tébessa, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la santé et de la population (DSP), Laarbi Nasreddine Sekkine.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit d'infirmiers de la santé publique, de manipulateurs d'appareils de radiologie, de laborantins, d'aide-soignants, d'hygiénistes de santé publique, de prothésistes dentaires, de prothésistes et de sages-femmes.

L'affectation de ces paramédicaux permettra de renforcer le système sanitaire de wilaya par des cadres compétents qui assistent les médecins et chirurgiens dans diverses spécialités de sorte à couvrir le déficit enregistré par certains établissements de santé, notamment des zones reculées et améliorer les prestations médicales assurées aux patients et les rapprocher davantage, selon le même cadre.

Des paramédicaux ont été affectés aux établissements publics hospitaliers de plusieurs communes dont Cheria, Bir El Ater, Bekkaria, El Aouinet, Tébessa et Morsott ainsi qu'à l'établissement public Mère-enfant Khaldi-Abdelaziz du chef-lieu de wilaya, selon le même responsable qui a souligné que cela a été effectué conformément aux besoins exprimés par les établissements de santé.

COMMUNE DE MEKEMEN BENAMAR (NÂAMA)

Projet de raccordement de 80 logements sociaux au réseau de gaz naturel

Les travaux de raccordement de 80 logements, regroupés au sein du lotissement social situé dans la partie Est de la commune de Mekmen Benamar, dans la wilaya de Nâama, au réseau de gaz naturel ont été lancés, récemment, a-t-on appris, mardi, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Boumediene Miloud.

La même source a précisé que ce projet, financé dans le cadre du budget communal pour une enveloppe de 11 millions de dinars, prévoit la réalisation d'un réseau de distribution de gaz d'une longueur de 1,3 km, avec un délai d'exécution de 45 jours. Il s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants des nouveaux lotissements sociaux.

Par ailleurs, d'autres projets de développement ont également été lancés, récemment, dans la même commune. Il s'agit notamment de la réalisation d'un réseau d'assainissement destiné aux habitations rurales regroupées à l'entrée Sud de la commune, de l'achèvement des travaux d'aménagement de la rue Khetou-Moussa, de l'aménagement du cimetière communal, ainsi que de l'extension du siège de la Recette intercommunale.

Selon la même source, ces projets, qui font l'objet d'un suivi permanent de la part des autorités locales, afin d'accélérer leur réalisation et de garantir la qualité des travaux, visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à moderniser le tissu urbain de la ville.

MASCARA

6.710 nouveaux bacheliers orientés vers l'Université Mustapha-Stambouli

Un total de 6.710 nouveaux étudiants, ayant obtenu leur baccalauréat (session juin 2026), ont été orientés vers l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris, mardi, auprès du chargé de la gestion de cet établissement d'enseignement supérieur, le professeur Younes Mechâal.

M. Mechâal a indiqué à l'APS que ces nouveaux étudiants seront répartis entre sept facultés, à savoir celles des Sciences de la nature et de la vie, les Sciences et technologies, les Sciences exactes, les Lettres et langues, les Sciences humaines et sociales, le Droit et les sciences politiques, ainsi que les Sciences économiques, commerciales et sciences de gestion.

Le même responsable a, par ailleurs, précisé que 400 étudiants ont été orientés vers l'annexe de médecine et 835 autres étudiants vers l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS).

Selon les prévisions, l'effectif global de l'Université de Mascara devra dépasser 22.000 étudiants au cours de l'année universitaire 2026-2027.

Il est à rappeler que l'Université Mustapha-Stambouli a enregistré, durant l'année universitaire écoulée (2025-2026), 5.450 diplômés, dont 3.220 titulaires d'une licence et 2.230 titulaires d'un master, selon la même source.

AFLOU

Divers projets pour impulser le développement local

Les communes d'Afrou et Brida ont bénéficié d'une série de projets de développement, tous secteurs confondus, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Parmi ces projets ayant fait l'objet d'une récente visite de terrain du chef de l'exécutif de la wilaya de Laghouat, Mohamed Benmalek, accompagné du wali délégué d'Afrou, Younes Benmerrah, figure la réalisation d'un pôle de 2.000 places pédagogiques au profit du centre universitaire "El-Cherif Bouchoucha" d'Afrou, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 95 %. Destiné à renforcer les capacités d'accueil de cet établissement de l'enseignement supérieur, ce projet est actuellement au stade des dernières retouches et devrait être ré-

ceptionné à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire. Concernant le secteur de l'hydraulique, les travaux de réalisation d'un château d'eau pour améliorer le service d'alimentation en eau potable des habitants de la partie Nord de la ville d'Afrou sont en cours.

En outre, un complexe sportif comprenant notamment un stade, une salle omnisports et une piscine, sera livré dès la prochaine rentrée sociale, au vu de l'état d'avancement des travaux.

A Brida, un nouvel ouvrage d'art a été réalisé au niveau de la localité de Sidi-Hamza, afin de désenclaver la région et de faciliter les déplacements des habitants, durant les périodes de crues et d'inondations.

En parallèle, des travaux de revêtement des routes avoisinantes ont été lancés en vue d'améliorer la fluidité de la circulation routière.

Ce programme de développement comprend aussi des projets d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers, en plus de la réalisation d'une digue de protection contre les inondations.

Cette visite a également été marquée par l'inauguration de nouvelles structures relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans les deux communes. S'exprimant à cette occasion, M. Benmalek a souligné que ces nouvelles structures s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du service public, du rapprochement de l'administration des citoyens et de la prise en charge de leurs préoccupations.

Le même responsable a, par ailleurs, insisté sur le respect des normes techniques requises et des délais contractuels de réalisation des projets en exécution.

Boumerdes : Réception programmée de 50 établissements scolaires pour la rentrée 2026-2027

La wilaya de Boumerdes prévoit la réception et la mise en service de 50 nouveaux établissements scolaires dans les trois cycles d'enseignement à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, selon un exposé de la Direction de l'éducation.

Selon l'exposé présenté par le directeur de l'éducation, Lahbib Abidate, lors d'une réunion du Conseil exécutif de wilaya consacrée aux préparatifs de la prochaine rentrée, les travaux de réalisation de ces établissements avancent à un rythme satisfaisant et l'ensemble du programme sera livré dans les délais fixés.

Le programme comprend 35 écoles primaires, 9 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 6 lycées. La nouvelle rentrée sera également marquée par la réception de 150 classes d'extension dans le primaire, 20 dans le moyen et 9 dans le secondaire.

Le secteur sera aussi renforcé par la mise en service de 20 cantines et demi-pensions dans le primaire, 4 cantines dans le moyen et une cantine dans le secondaire, ainsi que de 20 salles polyvalentes et aires de jeux dans

le primaire et 4 terrains de sport dans le secondaire.

Le même exposé a souligné l'inscription et la réalisation entre 2022 et 2025, de près de 300 opérations de développement (regroupant chacune plusieurs projets) dans le secteur de l'éducation, pour une enveloppe globale de plus de deux (2) milliards de DA. Ces projets ont permis la réhabilitation de 234 écoles primaires, la réalisation de 116 aires de jeux en gazon synthétique, la généralisation du chauffage dans toutes les écoles primaires, l'aménagement de 31 espaces de jeux au sein des écoles et l'équipement de 18 écoles primaires en panneaux solaires.

Selon le directeur de l'éducation, ces réalisations traduisent l'engagement des autorités locales à renforcer les infrastructures éducatives, à améliorer les conditions de scolarisation et à répondre à la croissance urbaine et démographique dans les différentes communes de la wilaya.

DJELFA

Orientation de 1.020 nouveaux bacheliers vers l'annexe de l'Ecole normale supérieure

Les résultats de l'orientation universitaire des nouveaux titulaires du baccalauréat dans la wilaya de Djelfa ont abouti à l'affectation de 1.020 bacheliers à l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS), a-t-on appris mardi auprès du rectorat de l'université. Selon le recteur de l'université, El Hadj Aïlam, les opérations d'orientation des bacheliers session juin 2026, ayant choisi l'annexe de l'ENS, se sont effectuées automatiquement sur la base du classement selon les moyennes de mérite. Cette procédure a permis d'établir des listes prioritaires de 1.020 étudiants répartis sur 10 spécialités pédagogiques proposées par cette annexe. Dans le cadre de la satisfaction des vœux des nouveaux bacheliers souhaitant intégrer cette annexe, dont la wilaya de Djelfa a bénéficié depuis la rentrée universitaire écoulée, 412 étudiants ont été orientés vers la spécialité Langue arabe, cycle primaire, tandis que 138 étudiants ont été affectés à la même spécialité pour le cycle moyen, a précisé M. Aïlam. Quelque 89 nouveaux bacheliers ont été orientés vers la spécialité Langue anglaise, cycle moyen, contre 99 bacheliers orientés vers la spécialité Langue française pour les cycles primaire et moyen. Le reste des étudiants orientés vers cette annexe sont répartis entre différentes autres spécialités, dont 96 étudiants en Informatique (cycle moyen), 91 en Education physique et sportive (cycle moyen) et 53 étudiants dans la même spécialité pour le cycle secondaire. Par ailleurs, 20 étudiants ont été orientés vers la spécialité Sciences naturelles, tandis que 22 autres ont été affectés à la spécialité Histoire et Géographie, selon la même source.

AÏN TEMOUCHENT

Neuf nouvelles spécialités renforcent l'offre de formation de l'Université Belhadj Bouchaïb

L'offre de formation de l'Université Belhadj Bouchaïb d'Aïn Temouchent a été renforcée par neuf (9) nouvelles spécialités au titre de l'année universitaire 2026-2027, a annoncé, lundi, le recteur de l'université, le professeur Abdelkader Ziadi. Le recteur a précisé que ces nouvelles spécialités comprennent huit (8) formations pédagogiques en cycle de master, à savoir Droit des affaires, Droit pénal et sciences criminelles, Intelligence artificielle, Réseaux et systèmes distribués, Analyse mathématique et ses applications, Histoire de la Révolution algérienne, Chimie pharmaceutique et Ecosystèmes aquatiques. Il a également indiqué que l'université a ouvert une nouvelle spécialité en ingénierie des systèmes électriques industriels, qui s'inscrit parmi les nouvelles offres de formation prévues pour la rentrée universitaire 2026-2027. Selon le professeur Ziadi, ces nouvelles spécialités s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation de l'Université Belhadj Bouchaïb aux évolutions scientifiques et technologiques, tout en répondant à la dynamique économique et aux besoins du marché de l'emploi, tant au niveau local que national. Par ailleurs, l'université organise tout au long de cette semaine des journées portes ouvertes à l'intention des nouveaux titulaires du baccalauréat, afin de leur présenter les différentes spécialités proposées ainsi que les conditions d'inscription.

SKIKDA

Réception de plusieurs établissements scolaires dès la prochaine rentrée

Plusieurs établissements scolaires devront être réceptionnés dans nombre de communes de la wilaya de Skikda au titre de la prochaine rentrée (2026-2027), a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'éducation, Belkacem El Aïfa. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'il s'agit de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) dont trois nouveaux dans les communes de Benazouz (localité Ezzaouia), d'Azzaba (localité Gribissia) et d'El Hadaïk et un de remplacement à El Harrouch en plus de deux lycées au pôle urbain Messiouen au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Sidi Mezghiche. Le même source a fait état de préparatifs pour le lancement de la réalisation d'établissements de remplacement des CEM Boudekhan-Mohamed de la commune de Skikda, Mebarki-Tahar de la commune de l'Ouldja Boulbalout et 1er novembre d'El Harrouch, du lycée Abderrahmane-El-Kaouakibi d'El Harrouch et du lycée Mossaab Benomair d'Oum Toub. Il est également prévu le lancement des travaux d'entretien au lycée Khetab-Brahim d'Aïn Cherchar, selon la même source qui a indiqué le projet a été confié à une entreprise de réalisation en attendant le lancement "prochain" des travaux, tandis que la direction des équipements publics a pris en charge l'entretien du CEM Leghib-Ali de Zerdaza.

EL-OUED

Sensibilisation sur le projet de développement du tournesol et du maïs en grains



Une journée technique de sensibilisation sur le développement des cultures du tournesol et du maïs en grains a été animée en direction de nombreux agriculteurs de la wilaya d'El-Oued dans le cadre du développement des cultures stratégiques, a-t-on appris mardi de la chambre locale d'agriculture (CA). Intervenant en application du programme du ministère de tutelle visant le développement des cultures oléagineuses, cette journée technique tend à inciter les agriculteurs des 22 communes de la wilaya à adhérer à ce projet visant la réalisation de l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, a indiqué le président de la CA, Djelloul Othmani.

Le même responsable a assuré que ses services accordent tout l'intérêt voulu à ces rencontres de vulgarisation au regard du succès et des résultats encourageants obtenus, au titre des dernières saisons agricoles, appuyés de l'adhésion des agriculteurs au développement de cette culture oléagineuse. Cette journée de vulgarisation a été encadrée par les représentants de la CA, en coordination avec les partenaires sociaux, dont de l'entreprise publique ONAB nutrition Algérie, l'union nationale des paysans algériens (UNPA), de la caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), l'union nationale d'agronomes (UNA) et de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS).

Cette rencontre technique a permis de vulgariser auprès des promoteurs et agriculteurs, à la lumière d'un exposé succinct, le développement de cette culture oléagineuse, tournesol et maïs en grains, leur itinéraires techniques, semencement et récolte, et les avantages et encouragements préconisés par l'Etat en en direction des promoteurs et agriculteurs. Les encadreurs ont également passé en revue les questions techniques inhérentes aux préoccupations des agriculteurs, dont la commercialisation, l'accompagnement et les mécanismes d'assurance agricole et de la protection des récoltes des dangers.

Tissemsilt : Réception prévue de 11 nouveaux établissements scolaires pour la prochaine rentrée

La wilaya de Tissemsilt prévoit la réception de 11 nouveaux établissements scolaires couvrant les trois cycles d'enseignement, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des Equipements publics de la wilaya. Le chef du service du suivi des projets au sein de cette direction, Ali Chenoui, a précisé que ces infrastructures comprennent huit écoles primaires, actuellement en cours de réalisation dans les nouvelles cités d'habitation de plusieurs communes de la wilaya. La commune de Tissemsilt, chef-lieu de la wilaya, bénéficiera, notamment, de quatre nouveaux établissements. Les quatre autres écoles primaires seront réparties entre les communes de Khemisti, El Ayoun et Lardjem, a ajouté le même responsable, précisant que le taux d'avancement des travaux dépasse 90 % pour plusieurs d'entre elles.

Au cycle moyen, le secteur de l'éducation sera renforcé par la mise en service de deux nouveaux CEM dans la commune de Tissemsilt : l'un au quartier des 1.184 logements et l'autre au quartier des 2.000 logements, situé dans la zone de Boumenguouche. S'agissant de l'enseignement secondaire, un nouveau lycée devrait également être réceptionné dans ce même quartier. Selon la même source, ces nouveaux établissements permettront d'offrir de meilleures conditions de scolarisation aux élèves et de réduire la surcharge des autres établissements de la wilaya. Pour rappel, lors de la précédente rentrée scolaire 2025-2026, le secteur de l'éducation dans la wilaya avait déjà été renforcé par cinq nouvelles écoles primaires et deux CEM, tandis que deux lycées avaient fait l'objet de travaux de réhabilitation et d'aménagement.

MERCATO

Trabzonspor annonce des "négociations" pour le transfert de Mohamed Salah

Mohamed Salah a (presque) trouvé son nouveau club. Dans un communiqué officiel, le club turc de Trabzonspor a annoncé que des "négociations ont été entamées concernant le transfert" de l'international égyptien, libre de tout contrat depuis son départ de Liverpool. Le journaliste Fabrizio Romano annonce que tout est d'ores et déjà bouclé entre les parties. Le feuilleton devrait bientôt se terminer. Après des semaines de suspense, Mohamed Salah, qui a quitté Liverpool en fin de saison dernière une fois son contrat expiré, a vraisemblablement trouvé son point de chute. Et c'est Trabzonspor qui devrait rafler la mise. "Des négociations ont démarré concernant le transfert vers notre club du joueur professionnel Mohamed Salah", a indiqué sur X l'équipe de la mer Noire, qui disputera les barrages de la Ligue Europa après sa troisième place en championnat la saison passée. Le joueur de 34 ans, capitaine et superstar de l'équipe d'Egypte, arrivera mercredi midi à Istanbul, où il doit passer une visite médicale, avant de se rendre à Trabzon dans la soirée, a précisé Trabzonspor.

Un salaire de 17 millions/an

Salah, qui avait également été approché par Besiktas, doit signer un contrat de deux saisons dont une en option, et percevra 17 millions d'euros par an, selon plusieurs médias turcs. Sacré champion de Turquie pour la dernière fois en 2022, Trabzonspor est le seul club d'Anatolie à tenir tête à Galatasaray, Fenerbahçe et Besiktas, les trois grandes écuries stambouliotes. Salah a acquis le statut de légende avec la sélection égyptienne (66 buts en 119 sélections) et à Liverpool, avec 257 buts et 123 passes décisives en 442 matches. Arrivé de l'AS Rome en 2017, Salah a remporté neuf titres avec les Reds, dont deux en Premier League et un en Ligue des champions. "The Egyptian King", comme il est surnommé en Angleterre, a toutefois réalisé une ultime saison très éloignée de ses standards habituels, sans que sa popularité ne s'en trouve amoindrie sur les rives de la Mersey ou du Nil.

AFP

FOOT

Des cadres de la Fifa prennent leurs distances avec Infantino

D'Arsène Wenger au secrétaire général Mattias Grafström, des voix s'élèvent jusqu'au sein de la Fifa pour prendre leurs distances avec le président Gianni Infantino, principal défenseur d'un projet finalement avorté d'ouverture du Mondial aux investisseurs privés, et candidat à sa réélection en mars.

"La décision de retirer le projet était absolument nécessaire et incontestable", a déclaré mardi Arsène Wenger, actuel directeur du développement du football mondial au sein de l'instance, à propos du projet controversé de la Fifa de créer une société commerciale (la Fifa Forward Enterprise, FFE).

Le Français, à la Fifa depuis 2019, dit dans un communiqué "fermement croire à une Fifa indépendante, qui sert le football avec engagement, transparence, et intégrité".

"Je n'étais pas impliqué dans ce projet dont j'ai appris l'existence dans la presse", ajoute l'ancien entraîneur emblématique d'Arsenal, qui est également conseiller technique au sein de l'Iffab, l'instance qui régit les lois du foot. Présenté à la surprise générale mardi dernier après qu'il a été révélé par la presse, le projet défendu par Infantino, qui a toujours affirmé sa volonté de "libérer le potentiel commercial" du football, a finalement été retiré dans la nuit de vendredi à samedi face à l'opposition de nombreux acteurs du foot, dont la confédération européenne (UEFA).

"Les individus passent"

Wenger n'est pas le seul au sein de l'instance qui gère le foot mondial à avoir pris ses distances avec ce projet, mais aussi avec Infantino, y compris parmi son entourage.

Dans un mail envoyé mardi aux salariés de la Fifa et consulté par l'AFP, le secrétaire général de l'instance Mattias Grafström a regretté "une série d'événements tristes et condamnables", qui ont "heureusement abouti à l'abandon permanent" du projet.

"Les individus, les moments d'instabilité et les épisodes malheureux passent", souligne Grafström, ancien chef de cabinet d'Infantino lors de l'accession de ce dernier à la présidence en 2016, et qui est devenu secrétaire général de l'instance en 2024.

"L'institution, sa mission et sa responsabilité envers le football continuent", ajoute-t-il.

Avant lui, un autre proche d'Infantino avait dit s'opposer "catégoriquement" à



ce projet: son conseiller principal Carlos Cordeiro, lui-même ancien banquier d'affaires. Il a démissionné vendredi, jugeant que le projet était "une mauvaise chose pour l'avenir à long terme du jeu". Cette contestation au sein même de la Fifa vient s'ajouter aux pressions extérieures, venant notamment de la puissante UEFA mais aussi de la Concacaf (confédération nord-américaine et des Caraïbes), qui après avoir torpillé le projet de FFE, ont critiqué directement Infantino.

L'UEFA envisage des poursuites

La Concacaf a ainsi demandé la semaine dernière une "mise à plat complète" de la gouvernance du président de la Fifa, alors que l'UEFA, qui avait brandi la menace d'un boycott des Coupes du monde pour avoir gain de cause, a dit avoir "perdu confiance" en Infantino.

Dans une lettre envoyée vendredi à la Fifa et consultée par l'AFP, l'UEFA "notifie officiellement qu'elle envisage activement d'engager une action en justice". Dans ce but, l'instance européenne demande d'"identifier, localiser et conserver tous les documents et informations stockés électroniquement" au sujet de la FFE, afin de ne pas détruire ou modifier d'éventuels éléments pouvant nourrir une procédure judiciaire.

Au sein de nombreux clubs européens, la grogne monte également à propos de la Coupe du monde des clubs 2025 élargie à 32 participants, un souhait d'Infantino. Un mécanisme de solidarité prévoit de distribuer de l'argent aux clubs non participants: une manne pas encore versée.

La prochaine édition, prévue en 2029, pourrait être menacée: aucun accord n'est pour l'instant prévu entre la Fifa et les clubs pour libérer les joueurs, et aucun ne verra le jour si le statu quo est préservé à la Fifa, selon une source dirigeante du foot à l'AFP.

Selon cette même source, le sentiment en Europe est qu'au-delà de la personne d'Infantino, il faut "un changement structurel" de la gouvernance de la Fifa. Hors d'Europe, le prince Ali Al Hussein, président de la fédération jordanienne de football, a publié mardi soir un communiqué élogieux sur X, accusant Infantino de "chantage".

L'ancien candidat malheureux à la présidence de la Fifa en 2016 dresse la liste de problèmes auxquels sa petite fédération a été confrontée lors du dernier Mondial (refus de visa, taxes...) et affirme qu'on lui a dit "oralement que si je soutenais Infantino, cela contribuerait grandement à aider notre fédération".

"Toute cette situation s'apparente à du chantage et nous refusons d'y céder", conclut le prince.

Malgré ces pressions, Infantino est loin d'avoir perdu la partie pour le scrutin de mars 2027 à Rabat, où il est pour l'instant le seul candidat déclaré à sa réélection.

L'Italo-Suisse de 56 ans a besoin d'une majorité des 211 fédérations membres pour décrocher un nouveau et dernier mandat de quatre ans. Jusqu'ici, seules quatre fédérations, toutes européennes (Finlande, pays de Galles, Serbie, Suède) lui ont officiellement retiré leur soutien.

AFP

Hervé Renard retrouve la Côte d'Ivoire

Globe-trotteur du foot mondial, Hervé Renard atterrit cette fois en terrain connu: après un court intérim avec la Tunisie, il retrouve la Côte d'Ivoire, dont il va reprendre la tête onze ans après un sacre en Coupe d'Afrique des nations.

Âgé de 57 ans, Renard va rajouter une nouvelle ligne à son CV, où il a multiplié les expériences comme sélectionneur, particulièrement en Afrique, en succédant à Emerse Faé qui dirigeait les Éléphants depuis 2024 et dont la Fédération ivoirienne de football (FIF) avait annoncé le départ la semaine dernière.

La FIF a officialisé mardi sur ses réseaux sociaux l'arrivée du technicien français, annoncé dès mardi par le journal Le Parisien, saluant "son expérience du football de haut niveau, sa connaissance du football africain, et son attachement au football ivoirien". Emerse Faé n'a lui pas été reconduit par la FIF malgré une Coupe d'Afrique des nations

remportée en 2024 alors qu'il était arrivé en pleine compétition en remplacement du Français Jean-Louis Gasset.

Sous sa direction, les Éléphants ivoiriens ont également atteint les 16es de finale lors du Mondial 2026 (défaite contre la Norvège 2-1), une première dans l'histoire du pays. Avant de retrouver la sélection ivoirienne, Renard avait brièvement dirigé la Tunisie à la suite du lourd revers contre la Suède (5-1) lors du premier match des Aigles de Carthage au Mondial, une déroute qui avait coûté sa place à Sabri Lamouchi. Il a officié à deux reprises, avec deux défaites à la clé, contre le Japon (4-0) et les Pays-Bas (3-1).

Le souvenir de la CAN-2015

Libre de tout contrat après ce passage éclair, Hervé Renard retrouve onze ans plus tard le banc de la Côte d'Ivoire, où il jouit d'une très grande popularité, gagnée grâce au sacre de

la CAN-2015 avec la génération de Yaya Touré, après près de 25 ans de disette. Arrivé en 2014 pour prendre la suite de... Sabri Lamouchi, Renard avait décroché sa deuxième CAN après une finale interminable face au Ghana, aux tirs au but (0-0, 9 t.a.b à 8).

Le natif d'Aix-les-Bains, à la modeste carrière de joueur, s'est bâti une solide carrière d'entraîneur, entamée en 1998 à Draguignan, en National 3.

"Je n'ai pas fait la carrière de joueur dont j'aurais rêvé, et à juste titre (un seul match en L1 avec Cannes, NDLR), j'ai essayé de me rattraper en tant qu'entraîneur", expliquait-il à l'AFP en 2022.

Déjà vainqueur de la CAN trois ans plus tôt avec la Zambie, l'homme au teint hâlé et la chemise blanche immaculée s'est notamment distingué sur le continent africain où il a multiplié les expériences à la tête d'équipes nationales (Ghana, Angola, Maroc...).

Il a également entraîné à deux reprises l'Arabie saoudite, des expériences plus mitigées: malgré des qualifications à deux Coupes du monde (2022, 2026) et une victoire de prestige lors du Mondial qatari contre l'Argentine, future championne du monde, il été limogé en avril du banc des Faucons verts. Ses passages dans des clubs français ont également été plus anonymes, à Sochaux (2013-2014) ou Lille (2015).

Succédant à Corinne Diacre en 2023, il a tenté l'expérience de sélectionneur de l'équipe de France féminine, là aussi avec des résultats mitigés: deux quarts de finale, au Mondial-2023 en Australie et aux JO-2024 à Paris.

M. Renard est attendu à Abidjan dans les prochains jours afin de prendre officiellement ses fonctions, a précisé la fédération ivoirienne.

AFP

FOOT/ EQUIPE NATIONALE

Le Collège technique examine aujourd'hui le profil du futur sélectionneur

La Fédération algérienne de football (FAF), a annoncé mardi, la tenue d'une session extraordinaire du Collège Technique national, prévue le jeudi 6 août au Centre Technique national (CTN) de Sidi Moussa, afin d'examiner le profil du futur sélectionneur national, après la résiliation à l'amiable du contrat liant la FAF au désormais ancien sélectionneur Vladimir Petkovic.

"Le Collège technique national se réunira en session extraordinaire le jeudi 6 août 2026 au CTN de Sidi Moussa afin d'examiner le profil technique du futur sélectionneur national. A cette occasion, les membres du Collège technique national mèneront une évaluation approfondie des critères techniques, des compétences, de l'expérience et de la vision de jeu attendus du futur sélectionneur, au regard des objectifs stratégiques fixés par la FAF", précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. La séparation entre la FAF et le technicien suisse-bosnien, dont le contrat courait initialement jusqu'en 2028, est intervenue à l'issue d'un accord à l'amiable conclu entre les deux parties. Réuni lundi en session ordinaire par visioconférence, sous la présidence du président de la FAF, Walid Sadi, le Bureau fédéral a "recommandé que le processus de sélection du profil adéquat du futur sélectionneur national soit conduit en concertation avec le Collège technique national, dont l'avis technique sera sollicité afin d'éclairer le choix du profil au regard de critères de compétence, d'expérience et



d'adéquation avec le projet sportif de la Fédération. A l'issue de quoi le président de la FAF est mandaté d'engager les procé-

dures nécessaires en vue du recrutement du futur sélectionneur."

R.S

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS 2026-2027

L'USM Khenchela en stage de préparation à Sousse

L'USM Khenchela, pensionnaire de la Ligue 1 "Mobilis" de football, entame ce mardi un stage de préparation à Sousse (Tunisie), dans le cadre de la dernière phase de son programme de préparation en vue de la saison 2026-2027, a indiqué le club dans un communiqué. Au cours de ce regroupement, les joueurs seront soumis à un programme intensif comprenant des séances quotidiennes techniques et physiques, ainsi que plusieurs matchs amicaux, destinés à évaluer le niveau de l'effectif et à renforcer la préparation de l'équipe avant le début de la compétition officielle, précise la même source. Ce stage s'inscrit dans le cadre des derniers réglages avant le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévu le

27 août. L'USMK avait repris les entraînements lundi au stade Chahid Hamam-Amar, après deux jours de repos accordés aux joueurs conformément au programme établi par le staff technique. En prévision du nouvel exercice, le club a renforcé son effectif lors du mercato estival. La dernière recrue en date est l'attaquant sénégalais Almamy Mathew Fall (23 ans), qui a signé lundi un contrat de deux saisons. L'avant-centre sénégalais devient ainsi le quatrième joueur africain recruté par l'USMK cet été, après le milieu nigérian Ayobami Junior, l'Ivoirien Issouf Kamara Cheick, arrivé de l'ASEC Mimosas, et le Guinéen Alhassane Camara, en provenance du Hafía FC de Conakry.

Le club khencheli a également enregistré les arrivées du gardien Bencheikh Lefgoune (ES Sétif), Imad Boukker (ES Sétif), Adam Chaïbi (CA Batna), Marouane Benkid (CR Belouizdad), Imrane Fayek (MB Rouissat), Anouar Boukhalfa (MO Béjaïa), Youcef Douar (ES Sétif) et Sid Ahmed Mouatallah (JS Saoura). Selon le communiqué du club, ces recrutements visent à bâtir un effectif compétitif, capable de répondre aux ambitions des supporters et de relever les défis de la prochaine saison. L'USM Khenchela entamera le championnat 2026-2027 à domicile en recevant l'USM Alger, à l'occasion de la première journée prévue du 27 au 29 août.

R.S

FOOTBALL/CAN-2026 (DAMES/QUARTS DE FINALE)

L'Algérie affrontera la Côte d'Ivoire samedi

La sélection algérienne féminine de football affrontera son homologue ivoirienne, samedi, en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, à l'issue de la troisième et dernière journée de la phase de groupes disputée mardi. La Côte d'Ivoire a décroché la première place du groupe B grâce à sa victoire face à la Tanzanie (2-0). Les buts ivoiriens ont été inscrits par Ouedraogo (44e) et Konan sur penalty (68e). Les Ivoiriennes terminent ainsi en tête de leur groupe avec sept points, devant l'Afrique du Sud (4 pts), victorieuse du Burkina Faso (1-0). La Tanzanie et le Burkina Faso ferment la marche avec trois points chacun. De son côté, la sélection algérienne a validé son billet pour les quarts de finale en s'imposant lundi face au Kenya (2-0), un succès qui lui a permis de terminer à la deuxième place du groupe A avec six points. Les Vertes tenteront désormais de poursuivre leur parcours en décrochant une qualification pour les demi-finales face à une solide formation ivoirienne, leader de son groupe.

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR (GROUPE CENTRE-OUEST)

Belatoui nouvel entraîneur du WA Tlemcen

Le technicien Omar Belatoui, est nommé nouvel entraîneur du WA Tlemcen, en remplacement de Sid Ahmed Slimani, dont le contrat n'a pas été renouvelé, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), mardi dans un communiqué. L'ancien international algérien de 56 ans, sera assisté de Bachiri Redouane (1e adjoint) et Laâradj Bousshaba (2e adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à Sid Ahmed Maâtallah. Le WAT a entamé les préparatifs pour la prochaine saison dimanche, au stade de Lalla Setti, sur les hauteurs de Tlemcen. Belatoui avait dirigé plusieurs clubs au pays, dont la dernière expérience remonte à la saison dernière sur le banc du GC Mascara. La formation tlemcenienne a terminé le précédent exercice à la 7e place au classement avec 40 points. Les coéquipiers du gardien Mohamed Guendouz, seront fixés sur le calendrier du prochain exercice dimanche prochain, à l'occasion du tirage au sort du calendrier du championnat pour la saison 2026-2027, en présence des représentants des clubs concernés.

FOOT/ LIGUE 1 "MOBILIS" (PRÉPARATION)

L'USMA et l'ES Hammam-Sousse se neutralisent (0-0)

L'USM Alger s'est neutralisée avec la formation tunisienne de l'ES Hammam-Sousse, nouveau promu en Ligue 1 tunisienne, sur un score vierge (0-0), en match amical disputé mardi au complexe sportif d'Ain Draham, en vue de la saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football. Il s'agit du premier test de préparation pour les hommes de l'entraîneur sénégalais, Lamine N'diaye, qui ont entamé officiellement le travail technico-tactique en affrontant l'ESHS. Le club de Soustara séjournera à Ain Draham pendant neuf jours, avant de rallier la ville côtière de Tabarka pour un second cycle de dix jours, avec au menu d'autres matchs amicaux. L'objectif affiché par la direction est d'offrir des conditions optimales au groupe afin de maximiser le niveau de préparation des joueurs avant l'entame des compétitions officielles. Le retour du contingent usmiste à Alger est programmé pour le dimanche 16 août, soit à onze jours du coup d'envoi du championnat. L'USMA, auteur d'un doublé la saison dernière : Coupe de la Confédération-Coupe d'Algérie, entamera le championnat en déplacement face à l'USM Khenchela, lors de la 1re journée prévue les 27, 28 et 29 août, selon le calendrier dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP).

R.S

HAND / HBC EL-BIAR

Un record historique de 47 internationaux pour la saison 2025-2026

Le Handball Club El-Biar (HBCEB) a consolidé son statut de premier pôle de formation en Algérie en plaçant un total historique de 47 joueuses et joueurs dans les différentes catégories des équipes nationales pour la saison 2025-2026, a appris l'APS auprès de la direction du club. Cette performance quantitative, "unique dans le paysage sportif national, toutes disciplines confondues", confirme la domination structurelle du club algérois en tant que principal fournisseur de talents des sélections de la Fédération algérienne de handball (FAHB). "Ce chiffre exceptionnel est le résultat direct de notre politique d'investissement à long terme dans la formation des jeunes", a déclaré un responsable technique du HBCEB. "Etre le premier vivier du pays, tous sports confondus, augmente notre responsabilité envers l'avenir du handball national".

Pour les observateurs, cette hégémonie permet à l'école d'El-Biar de constituer la colonne vertébrale des sélections nationales en vue des prochaines échéances internationales, tout en posant les bases de la relance du handball algérien au niveau continental. Grâce à cette politique, le club assure la relève de l'élite nationale depuis les catégories de jeunes jusqu'aux seniors. Si certains joueurs ne sont pas passés par l'école formatrice du HBCEB, le club a placé quand même 12 sélectionnés chez les seniors hommes des "Verts", à l'image de l'expérimenté Messaoud Berkous, aux côtés de Yahia Zemouchi, Merouane Bouziane ou encore Rayan Arous, alors que les dames (10 sélectionnées) comptent un groupe solide comprenant notamment Rekia Djorfi, Kenza Makhlofi, Chaïma Mokrani et Rym Guendouz. La catégorie masculine des moins de 21

ans totalise cinq sélectionnés, avec de jeunes talents tels que Zouba Rayane et Anis Ould Tahar, alors que les filles sont représentées par sept joueuses incluant notamment Louiza Djermouli et Racha Yelles. Idem pour les U19 garçons (7 sélectionnés), une base solide pour l'avenir représentée par Abderahmane Bouzid ou Zakaria Khermiche, ainsi que les U18 filles (6 sélectionnées), une véritable pépinière du club avec Sid Aya, Sid Amira ou encore Maria Benflis. Ce total impressionnant ne prend pas en compte les catégories des moins de 14 à 17 ans (U14 à U17), dont les effectifs alimentent déjà massivement les sélections régionales. Par cette performance, le HBC El-Biar s'impose plus que jamais actuellement comme le moteur central et la colonne vertébrale du handball algérien.

R.S

GUINÉE

Récemment acquitté, Bienvenu Lamah promu général

En Guinée, Bienvenu Lamah, récemment acquitté dans le procès du massacre du 28 septembre 2009, a été promu au grade de général de brigade par décret présidentiel signé le 3 août. Cette décision intervient quelques jours seulement après son acquittement, prononcé le 27 juillet, alors même que les parties civiles ont interjeté appel, laissant envisager la tenue d'un nouveau procès.

Le massacre du 28 septembre 2009 demeure l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire récente du pays. Ce jour-là, les forces de sécurité avaient réprimé dans le sang une manifestation pacifique organisée dans un stade de Conakry, causant la mort de plus de 150 personnes et des violences sexuelles contre une centaine de femmes. Pour les victimes et leurs proches, cette promotion constitue une nouvelle épreuve. Plusieurs dénoncent un signal inquiétant pour la lutte contre l'impunité, tandis que des observateurs redoutent des conséquences sur la sécurité des témoins ayant participé au procès. L'avenir de la procédure judiciaire reste également incertain, malgré l'appel déposé contre l'acquittement.

TOGO

43 organisations de la société civile dénoncent la réforme constitutionnelle

Quarante-trois organisations de la société civile togolaise et africaine ont adressé une lettre ouverte à la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) afin de saluer sa décision sur la réforme constitutionnelle adoptée au Togo en 2024. Elles demandent également la mise en œuvre de sanctions contre les autorités togolaises. Dans son arrêt, rendu fin janvier puis publié en juin, la Cour a jugé que cette réforme, votée par une Assemblée nationale en fin de mandat, constituait un changement inconstitutionnel de gouvernement. Les signataires estiment que cette réforme représente un « coup d'État constitutionnel » orchestré par le président Faure Gnassingbé. Selon la Cour, elle visait principalement à contourner les limitations du mandat présidentiel prévues par l'ancienne Constitution. Le texte a instauré la Ve République avec un régime parlementaire, mettant fin à l'élection du président au suffrage universel direct. Les organisations rappellent que les décisions judiciaires peinent souvent à être appliquées. Elles demandent donc à la Cédéao d'assurer l'exécution de cet arrêt, notamment par des sanctions susceptibles de restreindre la participation du Togo aux instances régionales.

**APRÈS PLUSIEURS SUICIDES ET TENTATIVES DE SUICIDE
L'administration du Premier ministre français
dans la tourmente**

L'atmosphère de travail est-elle toxique dans l'administration du Premier ministre français ? Selon les révélations de nos confrères de France Inter lundi 3 août, un représentant du personnel a signalé, le 25 juin dernier, des faits de harcèlement moral à Matignon auprès du parquet de Paris. Le même jour, une fonctionnaire avait déposé plainte pour « harcèlement moral » après des semaines de brimades.

Cette fonctionnaire avait 30 ans de carrière dans le service public. Mais l'instabilité au sommet de l'État a chamboulé son travail. « C'est quelqu'un qu'on a mis au placard, placée au sous-sol. Elle ne participe plus aux réunions », indique Maître Christelle Mazza, son avocate, au micro de Marius Laffont, du service politique de RFI.

De cheffe, elle se retrouve à pousser un chariot, jusqu'à l'accident : « Évidemment, elle est tombée dans l'escalier, ce qui a provoqué la risée de la hiérarchie. On s'est retrouvées dans une situation qu'on retrouve dans du harcèlement scolaire très



crasse. Ça s'est reproduit à de multiples reprises. » La fonctionnaire tente alors de se suicider. Sauvée in extremis, elle porte plainte

pour harcèlement moral contre quatre personnes et contre X. Depuis octobre 2025, deux autres agents des services ad-

ministratifs de Matignon ont mis fin à leurs jours. Triste bilan des conditions de travail ultra-dégradées dans le service public, pour Me Mazza : « Les personnes concernées mettent des années à s'en sortir. C'est vraiment le principe du syndrome post-traumatique comme on le vit en temps de guerre. C'est particulièrement irresponsable et malvenu de maltraiter de tels agents publics quand on voit le dévouement qu'ils ont à la nation et les moyens inacceptables avec lesquels on les fait travailler. »

Police, finances publiques... Alors que les suicides se multiplient dans les services de l'État, le parquet de Paris a décidé d'ouvrir une enquête préliminaire dans le cas de cette agente.

Contactée par RFI, la direction de l'administration de Matignon indique que des enquêtes internes sont en cours et qu'un audit sur les « facteurs de risques psychosociaux » est prévu bientôt.

NORD DU KOSOVO

Deux présumées fosses communes découvertes en l'espace de trois jours dans

Les autorités du Kosovo ont annoncé la découverte des restes de quatre personnes dans une fosse commune située près du village de Jakuba, dans le nord du pays. Cette découverte intervient quelques jours après l'exhumation de sept corps sur un site voisin, à Kalludër, dans la région de Zubin Potok. Les investigations portent sur de présumés crimes de guerre commis lors du conflit de 1998-1999 entre les forces serbes et les combattants indépendantistes kosovars.

Selon la Commission gouvernementale chargée des personnes disparues, les premiers éléments indiquent que les victimes auraient été victimes de disparition forcée durant la guerre. Les restes ont été transférés dans un laboratoire afin d'être soumis à des analyses ADN permettant leur identification. Les auto-

rités estiment que les fouilles pourraient se poursuivre plusieurs mois.

Le gouvernement kosovar soupçonne que ces fosses renferment notamment les dépouilles d'intellectuels albanais de Mitrovica, disparus en avril 1999. Trois personnes ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête pour crimes de guerre. Près de trente ans après le conflit, environ 1 600 personnes restent portées disparues. Les tensions persistantes entre la Serbie et le Kosovo continuent de compliquer les recherches. Pristina appelle la communauté internationale à obtenir l'ouverture des archives militaires serbes afin de localiser d'autres fosses communes et de faire progresser les enquêtes.

GHANA

Les réparations liées à l'esclavage au cœur de la visite du président en Jamaïque

En visite d'État en Jamaïque depuis le 2 août, le président ghanéen John Dramani Mahama a réaffirmé l'engagement de son pays en faveur des réparations liées à l'esclavage transatlantique. Cette question, déjà portée par le Ghana devant les Nations unies en mars dernier, figure également parmi les priorités de la Jamaïque, qui prévoit de soumettre une requête au roi Charles III en septembre.

John Dramani Mahama a exprimé son soutien à cette initiative, estimant que les différentes démarches entreprises par les États partageant cette cause poursuivent un objectif commun : obtenir une reconnaissance et des réparations pour les conséquences de l'esclavage. Selon lui, plusieurs voies peuvent être empruntées pour parvenir à ce même résultat.

Au-delà de ce dossier, les deux pays ont réaffirmé la solidité de leurs liens historiques, hérités notamment de l'héritage du militant jamaïcain Marcus Garvey et du premier président ghanéen, Kwame Nkrumah, figures majeures du panafricanisme et de la lutte pour la liberté des peuples africains et de leur diaspora. Les dirigeants ont également affirmé leur volonté d'intensifier leur coopération économique. Ils souhaitent développer les échanges commerciaux, renforcer les investissements et mettre en place des liaisons aériennes directes entre le Ghana et la Jamaïque afin de favoriser les relations économiques, culturelles et touristiques entre les deux pays.

ONU

Le Soudan fait face à la plus grande crise de faim au monde

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a averti que le Soudan fait face à la plus grande crise de faim au monde, alors qu'environ 19,5 millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë, dans un contexte de conflit armé persistant depuis avril 2023.

Le PAM a souligné, dans un communiqué publié mardi soir par des médias, que le manque de financement, la perturbation de la production agricole, la hausse des prix et les difficultés d'acheminement de l'aide contribuent à pousser le pays vers une "catastrophe alimentaire et humanitaire plus large", appelant la communauté internationale à "agir d'urgence pour mobiliser des fonds et garantir l'accès de l'aide aux populations dans le besoin". L'agence onusienne a également affirmé que le Soudan "traverse actuellement la plus grave crise de faim au monde", le manque de nourriture étant devenu une réalité quotidienne menaçant la vie de millions de civils. Selon les dernières statistiques du PAM, près de 19,5 millions de personnes souffrent de niveaux aigus d'insécurité alimentaire, tandis que 825.000 enfants sont menacés de malnutrition aiguë, sur fond d'alertes médicales concernant une hausse des taux de mortalité, notamment parmi les enfants, les femmes enceintes et allaitantes. Ces chiffres concordent avec la classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC), norme mondiale de mesure de l'insécurité alimentaire, qui a confirmé des conditions de famine à El-Fasher et Kadugli, avec un risque d'extension à 20 autres zones du



Darfour et du Kordofan. Le PAM lie l'aggravation de la crise à la poursuite du conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), qui a entraîné la perturbation de la production agricole, l'effondrement des chaînes d'approvisionnement, la hausse des prix du carburant, des engrais et des denrées alimentaires, ainsi qu'aux tensions sécuritaires en mer

Rouge ayant renchéri les coûts du transport et du commerce, outre une grave crise de liquidités et une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Le PAM a averti que la poursuite du conflit, conjuguée aux restrictions sur l'accès de l'aide et au manque de financement, "risque d'aggraver la crise humanitaire et d'étendre la faim à l'ensemble du pays".

Dans son communiqué, l'agence onusienne a renouvelé son appel à la communauté internationale pour "accroître le financement et garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire", avertissant que "toute nouvelle baisse entraînerait une aggravation de la faim et de la malnutrition", dans l'une des pires crises humanitaires au monde.

R.I

TRUMP ÉVOQUE DES FRAPPES

L'Iran conditionne tout accord à la fin des menaces

Le président américain Donald Trump a averti mardi que l'Iran « serait frappé avec force » si le détroit d'Ormuz n'était pas rouvert « très prochainement ». Il a toutefois confirmé que les discussions entre les deux parties se poursuivaient, après que le site Axios a rapporté que les États-Unis, l'Iran et le Sultanat d'Oman étaient proches de conclure un accord provisoire visant à rouvrir le détroit. Washington espérerait en annoncer la conclusion mercredi. Lors d'une visite en Californie, Donald Trump a déclaré : « Le détroit sera rouvert très bientôt. Dans le cas contraire, ils subiront une frappe très puissante, et le détroit sera alors rouvert de toute façon. » Il a ajouté : « Nous menons de très bonnes discussions », affirmant que Téhéran souhaitait parvenir à un accord mettant fin à plusieurs mois de tensions. « La seule chose qui compte, ce sont les actes. Ils

veulent conclure un accord. Nous verrons ce qui se passera », a-t-il poursuivi, ajoutant : « J'ai tout le temps nécessaire. » Selon Axios, qui cite des responsables régionaux ainsi qu'un responsable américain restés anonymes, le projet d'accord prévoit des dispositions temporaires d'une durée de 60 jours afin de garantir la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz, entre l'Iran et le Sultanat d'Oman. Le média précise que cet accord ne prévoit pas de redevance pour les services fournis et pourrait être prolongé ultérieurement. Selon ce dispositif, tous les navires à destination du Golfe emprunteraient le couloir maritime nord, tandis que les navires quittant la région utiliseraient un couloir sud passant par les eaux territoriales ommanaises. De son côté, le Corps des gardiens de la révolution

islamique d'Iran a affirmé mercredi que Téhéran ne conclurait aucun accord tant que la menace d'une attaque militaire contre le pays subsisterait. Cette déclaration a été rapportée par le site Sepah News, citant un responsable des Gardiens de la révolution impliqué dans les négociations, qui a requis l'anonymat. Selon ce responsable, l'absence d'accord à ce stade dans les discussions menées avec le Sultanat d'Oman au sujet du détroit d'Ormuz est due à l'ingérence des États-Unis et aux menaces formulées par le président Donald Trump. « Tant que l'ingérence américaine et les menaces d'une attaque militaire contre l'Iran se poursuivront, la conclusion d'un accord sera retardée. L'Iran ne signera aucun accord sous la menace », a-t-il déclaré.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

800.000 déplacés sont rentrés dans leurs régions d'origine

Plus de 800.000 personnes déplacées par les agressions sionistes au Liban sont rentrées dans leurs régions d'origine depuis juin, a annoncé, dans la nuit de mardi à mercredi, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). L'OCHA a précisé, dans un com-

munié, que "821.077 personnes avaient commencé à regagner leurs zones d'origine au 30 juillet" au Liban, 360.000 autres restant déplacées, dont environ 26.000 accueillies dans des centres d'hébergement publics. Par ailleurs, l'OCHA a indiqué que les dégâts causés aux infrastruc-

tures affectent gravement l'accès à l'eau de plus de 700.000 personnes dans le sud du Liban, d'où sont originaires la plupart des déplacés. Les agressions sionistes contre le Liban ont fait depuis mars, selon un bilan du ministère libanais de la Santé, plus de 4.300 martyrs et provoqué le déplacé-

ment de plus d'un million de personnes. L'armée sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu et de multiplier ses agressions contre le Liban, sur fond de mises en garde contre une aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région.

R.I

LE MINISTRE JORDANIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Israël viole le caractère sacré des lieux saints

Le vice-Premier ministre et ministre jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, Ayman Safadi, a vivement dénoncé, mercredi à Amman, les politiques menées par Israël à Jérusalem-Est, estimant qu'elles visent à renforcer une occupation qu'il juge illégale et à modifier durablement l'identité de la ville. Intervenant lors d'une réunion ministérielle consacrée au soutien à Jérusalem et à ses lieux saints, il a accusé Israël de poursuivre l'expansion des colonies, d'annexer des terres, de confisquer des propriétés palestiniennes et d'imposer des restrictions croissantes aux habitants de Jérusalem, tout en isolant la ville du reste des territoires palestiniens occupés. Selon le chef de la diplomatie jordanienne, ces mesures s'inscrivent dans une stratégie destinée à transformer le caractère historique, culturel et démographique de Jérusalem. Il a également accusé Israël de porter atteinte au caractère sacré des lieux saints musulmans et chrétiens et de restreindre la liberté de culte. Il a affirmé que les responsables religieux chrétiens étaient confrontés à des actes d'extrémisme, tandis que les Églises subissaient des tentatives de confiscation de leurs biens au moyen de dispositions qu'il a qualifiées d'illégales et contraires au droit international.

Ayman Safadi a aussi dénoncé ce qu'il a décrit comme une intensification des mesures israéliennes visant la mosquée Al-Aqsa et le Haram al-Charif. Il a estimé que ces actions cherchaient à remettre en cause l'identité islamique du site et à modifier le statu quo historique et juridique qui régit ce lieu saint. Le ministre jordanien a par ailleurs considéré que ces politiques s'inscrivaient dans une démarche plus large visant à consolider l'occupation de la Cisjordanie et à compromettre la solution à deux États, qu'il a présentée comme l'unique voie vers une paix durable. Il a également accusé Israël de violer le cessez-le-feu à Gaza et d'entraver les efforts internationaux destinés à stabiliser l'enclave.

Soulignant que le conflit israélo-palestinien est avant tout un conflit politique et territorial, et non religieux, Ayman Safadi a averti que les atteintes aux lieux saints de Jérusalem risquaient d'alimenter une dangereuse escalade confessionnelle aux conséquences régionales et internationales. Il a appelé la communauté internationale à agir pour mettre fin aux violations qu'il impute à Israël et relancer les perspectives d'une paix juste fondée sur la coexistence de deux États.

La réunion d'Amman a rassemblé les ministres des Affaires étrangères des États arabes membres du comité ministériel chargé de défendre Jérusalem, ainsi que le secrétaire général de la Ligue arabe et les chefs de la diplomatie d'Indonésie, du Pakistan, de la Turquie et de la Malaisie. Les participants ont examiné les moyens de coordonner leur action face aux mesures israéliennes dénoncées comme contraires au droit international et menaçant l'identité de Jérusalem ainsi que ses lieux saints musulmans et chrétiens.

Outre la Jordanie, le comité comprend la Tunisie, l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Somalie, l'Irak, la Palestine, le Qatar, l'Égypte, le Maroc ainsi que le secrétaire général de la Ligue des États arabes.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1
21h10

Sirènes



Le temps d'un diner, des couples d'amis décident de jouer à un «jeu» : chacun doit poser son téléphone au milieu de la table et chaque SMS, mail, message Facebook, etc. devra être partagé avec les autres.

arte **Mum**

20h55



Cathy s'apprête à fêter ses 60 ans, pour la première fois sans son époux. Sa famille lui a réservé de nombreuses surprises !

PARIS PREMIERE

Fortress

21h00



Dans les brumes épaisses d'une campagne isolée, les détectives Freddy Watson et Cal infiltreront une ferme à l'abandon, repérée comme un repaire pour un réseau de trafiquants de drogue.

NEVO

Maddy Etcheban

21h09



Dans le décor à la fois sauvage et apaisant du Pays basque, entre les ruelles pavées de Bayonne et les vagues déchainées de l'Atlantique, Maddy Etcheban mène un combat quotidien aussi éprouvant qu'invisible.

france 3

Tom et Lola



21h10

Lola et son équipe, persuadés de l'innocence de Gaëlle, s'engagent dans une enquête à contre-courant. Ils luttent contre le temps, disposant uniquement de la durée de la garde à vue pour révéler la vérité.

CANAL+

Miniature Wife

21h06



Il y a vingt ans, après que le livre de Lindy a été accepté pour publication, Les et Lindy décident de se marier. Lindy est ravie lorsque son père, Jim, fait son apparition, mais...

TF1
SÉRIES FILMS
21h10

Mademoiselle Holmes



Prête à sortir de maison de repos, 3 mois après sa confrontation avec April, Charlie, désormais blanchie, a retrouvé son énergie. Elle se sent enfin prête à embrasser l'héritage de son illustre ancêtre, Sherlock Holmes !

Nicole Kidman : L'actrice affirme que sa priorité absolue restera toujours sa famille



Malgré un emploi du temps de tournage chargé, l'actrice oscarisée s'est récemment confiée sur l'importance qu'elle accorde à sa présence auprès de ses deux filles adolescentes, Sunday, 18 ans, et Faith, 15 ans, dès que le travail est terminé.

Lors d'une interview, Kidman a expliqué que rentrer chez elle auprès de ses filles était toujours sa priorité. « Je rentre chez moi, retrouver ma famille. J'ai un enfant en première et un autre en seconde. Alors, je me suis dit : "OK, il faut que je sois là pour m'occuper d'eux", vous voyez ? Faire plusieurs choses à la fois, hein ? ». L'actrice a clairement indiqué que son rôle de mère restait au centre de sa vie.

Nicole Kidman partage la garde de ses filles, Sunday et Faith, avec le chanteur country Keith Urban. L'ancien couple s'est séparé en septembre 2025 après 19 ans de mariage ; leur divorce a été prononcé en janvier. Nicole Kidman a obtenu la garde principale des filles. Elle est également la mère de Bella, 33 ans, et de Connor, 31 ans, qu'elle a eus avec son ex-mari Tom Cruise. Malgré une filmographie impressionnante, Nicole Kidman a toujours accordé une grande importance à sa famille. Ces dernières années, elle a joué dans des films comme Babygirl et A Family Affair, tout en tenant le rôle principal dans des séries télévisées telles que Ex-pats, The Perfect Couple, Scarpetta et Lioness, dont la troisième saison est diffusée sur Paramount+.

Kidman a souvent parlé de l'importance qu'elle accorde à l'éducation de ses filles et aux traditions qu'elles partagent. L'un de leurs rituels préférés consiste à regarder la comédie Mes meilleures amies chaque fois qu'elles ont besoin de se remonter le moral. « Dès qu'on a besoin de se remonter le moral », avait-elle confié. « On le regarde, on récite les dialogues, on les rejoue et on fait ça dans la cuisine. C'est notre film miracle pour nous sortir de la déprime. » « Mes enfants me donnent pour raison d'être : être leur protectrice et leur guide, leur prometteur que je suis là et que, quoi qu'il arrive, il y aura toujours un endroit sûr où grandir », a-t-elle déclaré.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Syrie. Espoirs incertains pour la presse

AVEC LA CHUTE DE BACHAR AL-ASSAD EN DÉCEMBRE 2024, L'EFFONDREMENT DU SYSTÈME MÉDIATIQUE AUTORITAIRE A LAISSÉ PLACE À UNE PLURALITÉ DE MÉDIAS, PUBLICS, PRIVÉS ET INDÉPENDANTS. DANS LA PÉRIODE DE TRANSITION, ENCORE TROUBLE ET POLARISÉE, SE DESSINE UN RAPPORT DE FORCE AVEC LES NOUVELLES AUTORITÉS À DAMAS.

Par Léonard Sompairac*

Le 26 juin, le ministère syrien de l'information, établi depuis 1961, a diffusé une vidéo relayant six interdictions en matière de publication : l'atteinte à la souveraineté de l'État ; celle à la vie privée ; le blasphème de symboles religieux ; l'incitation à la haine ; le non-respect de la bienséance publique ; et les fausses informations. Ces catégories, et plus encore l'acceptation large de leur terminologie, font craindre un durcissement du contrôle de la presse et des journalistes, voire une forme de censure de l'information en Syrie.

Pourtant, dans l'édition 2026 de son rapport, Reporters sans frontières soulignait que la Syrie post-Assad avait effectué « la remontée la plus importante du classement en 2026 (+ 36 places) » pour atteindre le 141^e rang. La situation n'est certes pas comparable avec le précédent régime où les exécutions, les disparitions forcées, les intimidations de tout genre à l'encontre des journalistes étaient légion. D'ailleurs, l'article 13 de la Déclaration constitutionnelle pour la période transitoire, signée par le président par intérim Ahmed Al-Charaa et en vigueur depuis mars 2025, précise bien que « l'État garantit la liberté d'opinion, d'expression, d'information, de publication et de la presse ».

Pour Ahmad Khaled Abazeed, rédacteur en chef du média en ligne Shaam News Network, qui n'a obtenu qu'une licence d'exploitation temporaire, « il y a certes beaucoup plus de marges que sous Assad, mais on pâtit d'une absence d'environnement légal clair. Notamment en ce qui concerne la protection des journalistes et les garde-fous contre l'arbitraire ». Il précise que « le principal problème réside dans le maintien des lois héritées d'Assad, qui restreignent la liberté d'expression, comme celle sur la cybercriminalité de 2022, avec ses termes flous et ses lourdes sanctions. La priorité serait de l'abroger ». La phase actuelle de transition a cela de paradoxal que la situation est beaucoup plus permissive qu'auparavant, mais reste incertaine. Des dizaines de cas de violences et de pressions à l'encontre de journalistes ont été recensés.

UNE EXPLOSION DYNAMIQUE

Le 2 juillet, l'explosion d'une bombe dans un café du centre de Damas tuait au moins neuf personnes et en blessait vingt autres. Mohammad Haj Kaddour, journaliste free-lance, photographe et parfois fixe, nous confirme que « aucun journaliste, hormis ceux des médias officiels, n'a été autorisé à se rendre sur le site de l'explosion, ou à aller dans les hôpitaux, afin de couvrir l'événement ». Ce qui illustre, selon lui, une dynamique faussée : « Le soutien, les accès, et même les informations ne sont délivrés qu'à des médias qui servent le gouvernement et son narratif ».

Par ailleurs, le nombre de fixeurs, comme lui, et de fixeuses, travaillant avec ou pour des journalistes étrangers, s'est largement accru après la chute du régime. Responsables de toute la logistique de terrain et de l'organisation des entretiens, des traductions, parfois de la conduite des véhicules et bien souvent de l'affinage des angles, ces maillons indispensables ne sont quasiment jamais cités par les titres occidentaux qui y ont recours. Ni structurés ni organisés, ils souffrent d'un déficit de reconnaissance.

Autre exemple de contrôle, plus personnel. Lorsque nous sommes allés récupérer notre visa de journaliste, pour une période de deux semaines renouvelable une fois, au sixième étage du ministère syrien de l'information, notre interlocutrice a longuement insisté sur

les lieux de notre reportage. En particulier, elle voulait s'assurer que nous n'irions pas à Soueïda, dans le sud du pays, où la situation reste volatile, un an après des affrontements entre des combattants druzes et des Bédouins soutenus par les forces de sécurité.

Un soir de juin, alors que nous flânons dans le quartier de Baramkeh, dans le centre de Damas, trois agents des forces de sécurité, en civil, nous interpellent. Tout en restant polis, ils contrôlent notre passeport rouge bordeaux et, constatant notre profession de journaliste, demandent aussitôt si nous travaillons pour Reuters. Sans doute car l'agence de presse internationale a publié deux enquêtes qui ont suscité l'ire des autorités : une sur le massacre de 1 500 civils alaouites par les forces de sécurité du gouvernement provisoire en mars 2025 sur la côte ; la seconde sur l'implication du frère du président, Hazem Al-Charaa, dans la prise en main de l'économie en bonne entente avec des hommes d'affaires ayant prospéré sous Assad. Vérification faite, nous pouvons repartir.

LA RESTRUCTURATION DES MÉDIAS D'ÉTAT

Les institutions publiques comme les médias d'État, omniprésents sous le précédent régime, ont fait l'objet d'une vaste restructuration. Celle-ci comprend « des licenciements, le dégraissage des "employés fantômes", une réforme des organismes publics et la relance symbolique de certains médias officiels », nous assure Fadel Abdulghany, fondateur et directeur exécutif du Réseau syrien pour les droits humains (SNHR).

Al-Thawra rebaptisé Al-Thawra Al-Suriyya, dans une tentative de rompre avec la propagande sous l'ère Assad, mais aussi à la chaîne de télévision publique Alikhbriyya Syria, relancée en mai 2025 avec un nouveau design. Dans les médias publics, les cadres ont été remplacés, souvent de manière discrétionnaire, mais pas la plupart des journalistes, en raison de leurs compétences techniques. De nouvelles recrues ont été embauchées en récompense de leur loyauté. Ils sont identifiés comme proches du mouvement Hayat Tahrir Al-Cham (HTC) ou comme opposants au régime des Assad. Cela semble la seule légitimité qui compte, d'où la question récurrente : « Que faisais-tu ces quatorze dernières années ? » D'après plusieurs sources, leurs salaires seraient nettement plus élevés que ceux de leurs collègues déjà en poste, ce qui suscite des tensions dans un pays à l'inflation galopante.

C'est pourquoi, pour Fadel Abdulghany, « la question n'est pas de savoir si les médias d'État adoptent un nouveau nom ou un nouveau slogan, mais s'ils se transforment en véritables médias de service public, fondés sur l'indépendance éditoriale, le pluralisme, l'accès des journalistes aux victimes et à la société civile, la couverture des échecs du gouvernement ». Ces médias continuent de s'aligner sur la position officielle du gouvernement, ce qui est notable en cas d'événements sécuritaires à caractère confessionnel ou encore sur des sujets comme la justice transitionnelle.

Dans le centre de Damas, rue Al-Abed, du nom du premier président de la République syrienne alors sous mandat français (1923-1946), Ibrahim* vend des journaux depuis plusieurs décennies. Lorsque nous prenons un exemplaire du quotidien Al-Thawra Al-Suriyya, au milieu de livres de Nizar Qabbani, Sun Tzu, Khalil Gibran et George Orwell, il nous affirme que c'est le douzième qu'il vend aujourd'hui, alors qu'il en écoulait des milliers par jour il y a trente ans. « Ce n'est pas seulement en raison du désintérêt des gens pour le papier et d'une crise de confiance en-

vers les médias officiels, mais aussi du fait d'un manque de professionnalisme », soupire-t-il.

LE SOUTIEN MODESTE AUX MÉDIAS INDÉPENDANTS

L'acteur et essayiste Abdel Kader Al-Manla, qui prend incidemment part à l'échange, n'est pas de cet avis. Lui qui écrit fréquemment dans les médias d'État, sur des sujets de politique et d'art, estime qu'aujourd'hui il n'y a plus de ligne rouge et qu'il est libre d'y écrire ce qu'il pense, y compris son opposition au gouvernement, tant qu'il ne fait pas montre d'une hostilité ouverte.

Il semble que ce soit aussi le pari de diverses agences étatiques de développement média européennes, qui n'hésitent pas à soutenir ces médias officiels, parmi lesquelles la principale : l'agence de presse Syrian Arab News Agency (Sana). Une source spécialisée dans le domaine nous confirme que cet appui s'inscrit dans la consolidation des relations bilatérales avec la Syrie. Pourtant, le soutien global à la presse de la part de bailleurs et d'organisations internationales reste relativement modeste. Cette même source nous confie :

On observe une fatigue des bailleurs et une attrition des financements pour la région et, en particulier, pour la société civile et pour les médias indépendants, d'autant que les financements ont été impactés par les coupes de l'agence états-unienne pour le développement international (USAID) en 2025. Par comparaison, les fonds étaient plus élevés pour la Tunisie en 2011 ou encore le Soudan en 2019.

Les médias indépendants sont les principaux bénéficiaires de ces subventions, étant donné leur libre accès, sans publicité, et leur liberté éditoriale. Ce qui n'est pas sans alimenter la méfiance populaire envers leurs soutiens extérieurs, même si la plupart de ces pure players ont été lancés par des citoyens ordinaires. Certains se sont développés en Syrie dès 2011, à l'instar de Enab Baladi, créé par des activistes à Daraya, dans la banlieue de Damas, avant leur exil en Turquie. L'hebdomadaire, qui bénéficie d'une large audience dans toute la Syrie et au-delà, avec sa version anglaise, a ouvert un bureau dans la capitale. Les difficultés administratives et le manque de fonds ne facilitent pas l'ancrage des médias indépendants.

D'autres ont vu le jour à l'étranger, en 2013, comme SyriaUntold à Berlin et Rozana Media à Paris, dont est issue la webradio indépendante Radio Rozana. On rencontre sa rédactrice en chef, Loujein Haj Youssef, au café Ahweh Mazbouta, appréciée des journalistes qui en ont les moyens pour son ambiance bohème et artistique, et son réseau Wi-Fi.

La journaliste déplore tant les difficultés administratives que le manque de fonds, qui ne facilitent pas l'ancrage des médias indépendants. « Notre objectif n'en reste pas moins de faire monter en compétences nos journalistes sur place, pour continuer à faire du journalisme qui ait du sens, du journalisme d'impact », assène-t-elle. Elle fait référence à la couverture par son média du conflit dans le Nord-Est syrien, en janvier 2026, entre les Kurdes et les autorités, qui a obligé ces dernières à mettre en place des couloirs de sécurité pour l'évacuation des civils. Pour tenter d'obtenir des financements, elle privilégie aussi des projets spécifiques, notamment autour des femmes journalistes, pour l'heure sous-représentées dans la profession.

LA CONCURRENCE DES MÉDIAS DU GOLFE

Le média en ligne Syria Direct, fondé à Amman en 2013, mais basé à Berlin, a de son côté ouvert un bureau dans le centre de Damas et aspire à embaucher davantage de jour-

nalistes locaux. L'idée est d'occuper le terrain dans cette période de transition, en développant son édition en arabe.

Pour sa part, Yassin Swehat, le rédacteur exécutif de la plateforme Al-Jumhuriya, lancée en 2012, estime que « les médias indépendants opèrent dans des conditions difficiles, non seulement en raison du contexte syrien lui-même, mais aussi à cause de la crise plus large que traverse le secteur médiatique mondial en matière de modèles de financement, de viabilité et d'audience ». Il s'agit aussi de s'organiser face à la concurrence des médias privés venant du Golfe, le Qatar en tête, notamment avec Al-Jazeera et Syria TV, détenue par le groupe qatari Fadaat Media, et dont l'ancien directeur général, Hamza Al-Mustafa, était ministre de l'information de mars 2025 à mai 2026.

Dès décembre 2024, plusieurs des médias alternatifs se sont associés pour faire valoir leurs droits dans la Syrie post-Assad. C'est le cas de Rozana Media, Radio Arta, Al-Jumhuriya et Enab Baladi, qui se coordonnent au sein d'un consortium. D'aucuns déplorent toujours les liens de proximité du Syndicat des journalistes avec les autorités.

LA PROFESSIONNALISATION DES JOURNALISTES

Si Lilas Hatahet, consultante experte en médias, reconnaît le caractère de niche des médias indépendants, elle reste optimiste quant à la motivation et la professionnalisation des journalistes. « Ils ont le narratif, connaissent le terrain et l'audience, mais ont besoin d'être mieux formés à certains outils », précise-t-elle, en insistant également sur l'enjeu des réseaux sociaux et, surtout, des campagnes de désinformation et de haine qui y pullulent. Présenté en début d'année par le ministère de l'information, et fruit de concertations avec des centaines de journalistes de tous horizons et de tout le pays, le « code de conduite professionnelle et déontologique » entend professionnaliser le métier et réduire la diffusion des discours de haine. Il s'avère toutefois, jusqu'à maintenant, peu appliqué par les médias officiels, et sa légitimité reste contestée, notamment par l'Association des journalistes syriens, indépendante, qui y voit une ingérence dangereuse des autorités.

D'où le fait, dans un pays encore ravagé par treize années de guerre, qu'un certain nombre d'interrogations demeurent, comme formulé par le professeur en études internationales des médias Yazan Badran dans un entretien donné en avril à SyriaUntold : « Quel est, à l'heure actuelle, le rôle de l'information en Syrie ? [...] Qui a accès aux sources et est en mesure d'offrir une véritable compréhension des évolutions politiques ou économiques en cours ? ».

Le 12 juillet, le nouveau Parlement, dont un tiers des membres a été nommé par Ahmed Al-Charaa, a tenu sa première séance. De nombreux journalistes espèrent qu'il s'attellera à la suppression des lois restreignant le champ de la presse, héritées de l'ère Assad, et mettra à son agenda la protection des journalistes et la régulation du secteur par un corps indépendant de l'État, comme le préconise, dans ses recommandations finales, le Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression. Neuf jours plus tard, le ministère de l'information lançait une série de rencontres avec des acteurs de la profession dans différentes villes en vue de l'élaboration d'un projet de loi sur les médias.

*Géographe spécialisé sur le Proche-Orient

Tunisie: Les JCC célèbrent leurs 60 ans et lancent l'appel à films

Le comité d'organisation de la 37e édition des Journées cinématographiques de Carthage a annoncé, lundi, l'ouverture des inscriptions des films souhaitant participer aux compétitions officielles du festival.

Cette nouvelle édition des JCC se déroulera du 12 au 19 décembre 2026, sous la direction du cinéaste Mokhtar Laâjimi. Les réalisateurs et producteurs intéressés pourront inscrire leurs œuvres jusqu'au 15 septembre 2026, date fixée comme dernier délai pour le dépôt des candidatures.

L'appel à candidatures concerne quatre catégories inscrites au programme officiel de la 37e édition : La compétition des longs métrages de fiction, La compétition des longs métrages documentaires, La compétition des courts métrages et La compétition «Carthage Ciné-Promesse».

Ces différentes sections permettront de présenter des productions cinématographiques de formats et de genres variés. La 37e édition revêtira une dimension particulière puisqu'elle coïncidera avec la célébration du 60e anniversaire de la création des Journées cinématographiques de Carthage. À l'occasion de cet anniversaire, une place sera accordée à la documentation de l'histoire du festival.

Cette séquence devrait revenir sur les principales étapes ayant marqué les Journées cinématographiques de Carthage depuis leur fondation, ainsi que sur leur contribution au rayonnement du cinéma tunisien, arabe et africain.

N.C

"Spider-Man : Un nouveau jour" au Box-office arabe : Un week-end d'ouverture record

Empire Entertainment, distributeur exclusif des films Sony Pictures au Moyen-Orient, a annoncé que Spider-Man : Brand New Day a réalisé le meilleur démarrage de l'histoire du box-office de la région, avec des recettes de 18,4 millions de dollars lors de sa sortie.

Les Emirats arabes unis se sont révélés être le marché le plus performant du film, avec 7,4 millions de dollars de recettes, suivis par l'Arabie saoudite avec 5,4 millions de dollars. Le film a également enregistré une fréquentation exceptionnelle en Égypte, au Koweït, au Qatar, à Bahreïn et à Oman, confirmant ainsi la place grandissante du Moyen-Orient parmi les principaux marchés cinématographiques mondiaux pour les superproductions.

Ce succès régional témoigne de l'impressionnant démarrage mondial du film. Spider-Man : Un nouveau jour a engrangé environ 355 millions de dollars aux États-Unis et au Canada lors de son premier week-end d'exploitation, atteignant 927 millions de dollars dans le monde entier, ce qui en fait le deuxième meilleur démarrage mondial de l'histoire du cinéma.

Après un démarrage record et une demande soutenue du public, Spider-Man : Brand New Day devrait maintenir son élan alors qu'il entame sa deuxième semaine dans les cinémas du Moyen-Orient.

Se déroulant quatre ans après les événements de Spider-Man : No Way Home, le film suit Peter Parker qui continue de lutter contre le crime dans un monde qui a oublié son identité. Face à une nouvelle menace mystérieuse, Peter est confronté à une transformation personnelle qui pourrait déterminer le sort de la ville et de ses proches.

Réalisé par Destin Daniel Cretton, le film est écrit par Chris McKenna et Erik Sommers, d'après les personnages de comics Marvel créés par Stan Lee et Steve Ditko. Il est produit par Kevin Feige, Amy Pascal, Avi Arad et Rachel O'Connor, avec Louis D'Esposito et David Cain comme producteurs exécutifs.

Spider-Man : Un nouveau jour met en vedette Tom Holland, Zendaya, Sadie Sink, Jacob Batalon, Jon Bernthal, Trammel Tillman, Michael Mando et Mark Ruffalo.

N.C

"Bad Lieutenant : Tokyo" : La bande annonce du nouveau polar de Takashi Miike est dévoilée

Bad Lieutenant : Tokyo, le polar de Takashi Miike, dévoile sa bande-annonce officielle avant son passage au Festival de Toronto.

Sous la direction du cinéaste japonais Takashi Miike, la franchise informelle initiée en 1992 par Abel Ferrara avec Harvey Keitel et poursuivie en 2009 par Werner Herzog avec Nicolas Cage s'enrichit d'un nouveau volet.

Intitulé Bad Lieutenant: Tokyo, ce long-métrage adopte les codes du néo-noir pour s'intéresser au parcours d'un détective tokoyote corrompu. Scénarisé par Daisuke Tengan, le film réunit à l'écran Lily James, Shun Oguri ainsi que la catchuse Liv Morgan.

L'intrigue suit un policier de la capitale japonaise en pleine déchéance, entraîné dans une spirale de violence et d'addiction. Ses investigations l'amènent à croiser la route d'un ancien yakuza assoiffé de vengeance, d'un agent du FBI énigmatique et de la fille disparue d'une influente famille américaine.

N.C

LA SAISON ESTIVALE À OUARGLA

Lancement d'un concours des jeunes dédié au film mobile

Un concours de production film-mobile, usant des Smartphones, visant l'encouragement de la production cinématographique en milieu des jeunes durant la période estivale a été lancé mardi dans la wilaya de Ouargla à l'initiative de la maison locale de la culture "Moufidi Zakaria".

Placé sous le signe "Un été filmé par notre jeunesse" et vise à meubler la scène culturelle en cette période estivale, ce concours, s'étalant du 4 au 25 aout courant, est destiné aux jeunes âgés de 16 à 35 ans intéressés par la production de courts-métrages au moyen de téléphone portable.

La production film-mobile devrait traiter divers contenus afférents à la promotion des potentialités touristiques et archéologiques de la région, dont le bâti traditionnel, les oasis et palmeraies, la vulgarisation des activités culturelles et touristiques préconisées en vacances d'été en direction des jeunes et la valorisation des actions bénévoles au service de la région.

Cette manifestation qui sera sanctionnée par la remise des prix et diplômes aux trois premiers lauréats s'assigne comme objectifs le développement des compétences des jeunes en



production audio-visuelle, leur encouragement à mettre à profit les moyens numériques pour la promotion du legs matériel et immatériel local,

la consécration de la culture de l'image en tant qu'outil d'expression et de créativité.

Cette manifestation devrait contribuer à l'archi-

vage par le numérique des produits réalisés en écrin culturel et touristique à la disposition des catégories sociales.

R.C

Le Grand Prix FIPRESCI : Le docu-fiction sur Gaza «La Voix de Hind Rajab» est sélectionné

Le docu-fiction «La Voix de Hind Rajab», de la réalisatrice tunisienne Kaouthar Ben Hania, est nommé pour le Grand Prix FIPRESCI, ajoutant ainsi une nouvelle distinction à son palmarès international déjà impressionnant.

Cette nomination place le film parmi les œuvres les plus remarquables de l'année, selon la sélection de la Fédération internationale de la presse cinématographique (FIPRESCI).

Cette nomination fait suite à un parcours exceptionnel pour le film, présenté en compétition lors de la 82e Mostra de Venise en septembre 2025. À Venise, il a remporté le Grand Prix du Jury ainsi que plusieurs prix, s'imposant comme l'un des films marquants du festival. Il a ensuite décroché le Grand Prix du Meilleur Film au Festival de Gand, le Prix du Jury au Festival international du film de Chicago et le Prix Colombe de

Cinema for Peace, tout en recevant de nombreuses nominations à des prix internationaux prestigieux.

Écrit et réalisé par Kaouthar Ben Hania, «La Voix de Hind Rajab» retrace les dernières heures de la petite Palestinienne Hind Rajab, âgée de six ans, prise au piège dans une voiture sous les tirs à Gaza alors qu'elle appelait désespérément les secours. Au lieu de la montrer à l'écran, le film intègre des enregistrements authentiques de ses appels d'urgence au Croissant-Rouge palestinien, mêlant images d'archives et reconstitutions pour raconter son histoire. Ben Hania a expliqué avoir délibérément choisi de ne pas confier le rôle à une actrice par respect pour l'enfant et avec le soutien de sa famille.

Le film met en vedette Saja Kilani, Motaz Malhees, Amer Hlehel et Clara Khoury. Avant sa première à Venise, des

cinéastes et producteurs tels que Brad Pitt, Joaquin Phoenix, Rooney Mara, Alfonso Cuarón, Dede Gardner et Jeremy Kleiner ont rejoint le projet en tant que producteurs exécutifs.

Au-delà de son succès en festival, «La Voix de Hind Rajab» a été nommé pour le prix du meilleur film international lors de la 98e cérémonie des Oscars, a représenté la Tunisie aux Oscars et a également été nommé pour le prix du meilleur film en langue étrangère aux Golden Globes, confirmant ainsi son succès critique international.

Avec sa nomination au Grand Prix FIPRESCI, La Voix de Hind Rajab poursuit son parcours international, renforçant son statut de film parmi les plus acclamés et les plus commentés de la saison des récompenses actuelles.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Décès du Général Kamel Lakhdar

Le général Kamel Lakhdar, relevant du Commandement des Forces Terrestres, décédé, hier, des suites d'une longue maladie. A cette occasion, le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, et le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), ont présenté leurs sincères condoléances et exprimé leur profonde compassion à la famille du défunt.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:04	21:17

Météo

Alger	31	Tizi Ouzou	30
Tiaret	33	Béjaïa	29
Constantine	29	Oran	30

UNION AFRICAINE

13,1 millions de migrants internationaux travaillent en Afrique

Le nombre de migrants internationaux qui travaillent en Afrique est passé de 9,3 millions en 2010 à 13,1 millions en 2026, selon la quatrième édition du Rapport sur les statistiques de la migration de main-d'œuvre dans le continent, présenté le 31 juillet à Windhoek, en Namibie. Publié dans le cadre de la sixième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine (UA) sur le développement social, le travail et l'emploi, le rapport dresse un état des lieux des migra-

tions de travail en Afrique et met en évidence les défis persistants en matière d'emploi, de protection sociale et de gouvernance des flux migratoires.

Selon le document, les 13,1 millions de travailleurs migrants représentent une part importante des 26 millions de migrants internationaux recensés sur le continent. Parmi ces derniers, 20,4 millions sont en âge de travailler, tandis que 64 % participent activement au marché du travail. Le rapport souligne également une forte disparité entre les sexes. Les hommes représentent 63 % des travailleurs migrants, contre 37 % pour les femmes, un écart qui reflète les inégalités persistantes dans l'accès à la mobilité professionnelle et au marché de l'emploi.

Sur le plan géographique, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est accueillent, à elles seules,

48 % des migrants internationaux vivant sur le continent.

RD CONGO

Le bilan de l'épidémie d'Ebola s'élève à 3.802 cas confirmés

Au total, 3.802 cas confirmés d'Ebola, dont 1.717 décès, ont été enregistrés en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé, hier, l'Institut national de santé publique, alors que les inquiétudes s'intensifient face à la propagation du virus et à l'augmentation du nombre de victimes. Selon

un communiqué de l'Institut, la majorité des cas est concentrée dans la province reculée de l'Ituri, dans l'est du pays, qui représente près de 90 % des cas enregistrés. Des cas ont toutefois été confirmés dans cinq autres provinces, notamment à Kisangani, l'une des principales villes du pays. La flambée d'Ebola a été officiellement déclarée le 15 mai dernier. Elle a principalement touché la province orientale de l'Ituri avant de s'étendre à l'Ouganda. Des experts mettent en garde contre le risque de voir Ebola devenir l'une des épidémies les plus importantes et les plus meurtrières de ces dernières décennies. Le virus Ebola a causé la mort de plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des cinq dernières décennies, faisant du continent africain la région ayant enregistré le plus grand nombre de cas de cette maladie dans le monde.

FEUX DE FORÊT

Caravane de solidarité au profit des habitants de Seraïdi

Une caravane de solidarité acheminant diverses aides matérielles a été lancée, mardi, au profit des habitants de la commune de Seraïdi (wilaya d'Annaba), dans le cadre du programme de solidarité mis en place par le secteur de la solidarité nationale au profit des familles touchées par les feux de forêt, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. "En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, visant à assurer un accompagnement continu et une prise en charge sociale des familles touchées par les feux de forêt, le secteur de la solidarité nationale poursuit, en coordination avec les différents partenaires et acteurs concernés, la mise en œuvre de son programme de solidarité sur le terrain, à travers l'acheminement d'aides d'urgence et de première né-

cessité et l'accompagnement des familles afin d'atténuer les effets de cette catastrophe", a précisé le communiqué.

Dans ce cadre, "une caravane de solidarité a été lancée, mardi 4 août 2026, à destination des habitants de la commune de Seraïdi, acheminant diverses aides matérielles comprenant des appareils électroménagers et de la literie, afin de répondre aux besoins essentiels et urgents des familles sinistrées", a souligné la même source. "Cette caravane a été organisée par la Direction de l'action sociale et de la solidarité, avec le concours de nombre d'opérateurs économiques publics et de représentants de la société civile", a fait savoir le ministère, assurant que "le secteur de la solidarité nationale continue de suivre la situation des familles touchées, en leur assurant une prise en charge psychosociale, afin d'atténuer les effets de cette catastrophe et de les accompagner dans cette épreuve".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 décès et 243 blessés en 24 heures

Onze personnes sont décédées et 243 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 1413 interventions ayant permis de sauver 1092 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 275 autres et d'évacuer 44 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade, d'un jeune âgé de

23 ans à Annaba. En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Saïda ont repêché le corps sans vie d'une fillette âgée de 4 ans, dans une piscine au village Hamidet, commune Ouled Khaled. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 54 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 3 incendies, urbains, industriels et autres, dans les wilayas d'Alger et Sidi Belabes.

CANICULE EN ITALIE

27 villes placées en alerte maximale

Les autorités italiennes ont placé 27 villes sous le niveau d'alerte canicule le plus élevé alors qu'une nouvelle vague de chaleur s'est abattue sur le pays hier, selon l'agence de presse ANSA. "Alors que 25 villes demeurent sous alerte rouge à la chaleur mercredi, ce nombre passera à 27 jeudi, les prévisions de températures record représentant un risque pour la santé publique", a précisé ANSA. Les températures devraient dépasser

ser les 40 C dans certaines parties de l'Italie, avec seulement une légère baisse entre 36 et 39 C attendue au cours du week-end. Les inquiétudes concernant la sécheresse et les feux de forêt demeurent, des incendies ayant été signalés à Marsica, dans les Abruzzes, tandis que les pompiers poursuivent leurs efforts pour contenir un brasier dans la région du Karst, près de Trieste, qui fait rage depuis samedi après-midi.

COMMÉMORATION DES OFFENSIVES DU NORD-CONSTANTINOIS ET DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM

L'INSEG organise un colloque scientifique le 20 août prochain

L'Institut national des études stratégiques globales organisera, le 20 août prochain à Alger, un colloque scientifique consacré aux offensives du Nord-Constantinois et au Congrès de la Soummam, dans le cadre de la commémoration de ce double anniversaire historique et afin de mettre en lumière sa portée historique tout en l'articulant aux enjeux du développement de l'Algérie contemporaine. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'Institut, M. Abdelaziz Moudjahid, a indiqué que ce colloque, placé sous le thème « De la mémoire de la Libération aux perspectives du développement national global », s'inscrit dans les efforts déployés par l'Institut pour « encourager la recherche scientifique sur les étapes décisives de l'histoire de l'Algérie et mettre en évidence leurs dimensions historiques et stratégiques, de manière à enrichir le débat académique et à relier la lecture du passé à l'anticipation des défis du présent et des perspectives d'avenir ». Il a souligné que cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'« une approche académique visant à mettre à profit l'analyse de l'histoire pour envisager les perspectives d'un développement global et durable et renforcer la culture de la conscience na-



tionale », a pour objectif de « proposer une lecture scientifique pluridisciplinaire des offensives du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam, considérés comme une étape charnière de l'histoire de la Révolution de libération, à travers l'étude de leurs dimensions historiques, juridiques, médiatiques et stratégiques ». Les participants, composés d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de spécialistes de l'histoire, de l'économie et des médias, ainsi que de représentants de différentes institutions et organismes nationaux, débattront de plusieurs axes, notamment « les conditions de préparation et de planification des offensives, les méthodes de mobilisation des ressources humaines, le rôle

des masses populaires dans leur réussite, ainsi que l'exploitation des richesses algériennes durant la période coloniale et la vision de la direction révolutionnaire quant à leur protection et à leur mise au service du projet national ».

M.Medjahed a indiqué que les travaux du colloque déboucheront sur une série de recommandations scientifiques et pratiques susceptibles de contribuer à « la valorisation de la mémoire nationale, au renforcement de la recherche académique et au soutien des politiques publiques visant à consolider les valeurs de la citoyenneté et du développement durable, en s'inspirant des principes de la glorieuse Révolution de libération ».

ALLEMAGNE

Un objet volant non identifié perturbe le trafic à l'aéroport de Leipzig/Halle

Le trafic aérien à l'aéroport de Leipzig/Halle, dans l'est de l'Allemagne, a été temporairement interrompu mardi soir et restait perturbé hier matin en raison de la présence d'un objet volant non identifié, puis de la découverte ultérieure d'un objet

sur le tarmac, a indiqué la police. "Peu avant minuit, un objet volant non identifié a été aperçu à proximité de l'aéroport", a indiqué dans un communiqué diffusé peu avant minuit la police, précisant que plusieurs avions cargo et un avion de ligne avaient été déviés vers

d'autres aéroports. "De plus, un objet a été découvert dans la zone de la piste sud", ce qui a entraîné l'emploi d'un robot de déminage et l'ouverture d'une enquête. Le trafic aérien a depuis repris, mais une partie de l'aéroport restait fermée mercredi matin.